

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023

PARIS • VENDREDI 28 JUILLET 2023



BOUYGUES

Construction de 4,2 km de tunnel ferroviaire de la ligne 15 sud lot T3A -
Grand Paris Express (Bouygues Travaux Publics)

Donnons vie au progrès

SOMMAIRE

1.	GOVERNANCE ET ACTIONNARIAT	1
1.1.	Composition du conseil d'administration et des comités	1
1.2.	Actionnariat de Bouygues au 30 juin 2023	3
2.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	4
2.1.	Le Groupe	4
2.2.	Bouygues Construction	12
2.3.	Bouygues Immobilier	16
2.4.	Colas	19
2.5.	Equans	22
2.6.	TF1	24
2.7.	Bouygues Telecom	27
2.8.	Bouygues SA	30
2.9.	Risques et incertitudes	30
2.10.	Transactions avec les parties liées	33
2.11.	Événements postérieurs à la clôture	33
3.	GLOSSAIRE	34
4.	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	37
5.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	68
6.	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	69

Le rapport semestriel d'activité et les comptes semestriels consolidés condensés figurant dans le présent document ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 juillet 2023.



1. GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

1.1. Composition du conseil d'administration et des comités

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2023

Administrateurs membres du groupe SCDM¹

Martin Bouygues

Président

Olivier Bouygues

Administrateur

Charlotte Bouygues

Représentante permanente de SCDM

William Bouygues

Représentant permanent de SCDM Participations

Administrateurs indépendants

Félicie Burelle

Pascaline de Dreuzy

Clara Gaymard

Benoît Maes

Rose-Marie Van Lerberghe

Autre administrateur

Alexandre de Rothschild

Administratrices représentant les salariés actionnaires

Raphaëlle Deflesselle

Michèle Vilain

Administrateurs représentant les salariés

Bernard Allain

Béatrice Besombes

¹SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles.

Les comités du Conseil

Comité d'audit

Benoît Maes (Président)

Pascaline de Dreuzy

Clara Gaymard

Michèle Vilain

Comité de sélection et des rémunérations

Pascaline de Dreuzy (Présidente)

Bernard Allain

Benoît Maes

Comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat

Rose-Marie Van Lerberghe (Présidente)

Raphaëlle Deflesselle

Clara Gaymard

1.2. Actionnariat de Bouygues au 30 juin 2023

1.2.1. Capital social

Au 30 juin 2023, le capital social de Bouygues est de 381 336 141 euros, divisé en 381 336 141 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.

À cette date, le nombre de droits de vote s'élevé à 500 957 564 voix (y compris les actions privées de droit de vote, conformément aux modalités de calcul prévues par l'article 223-11 du règlement général de l'AMF).

1.2.2. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2023, la répartition est la suivante :

	Nombre d'actions	En % du capital	En % des droits de vote
SCDM ^a	104 407 318	27,4	29,3
Salariés	91 269 309	23,9	32,8
Autres actionnaires	182 547 510	47,9	37,3
Actions auto-détenues	3 112 004	0,8	0,6
Total	381 336 141	100	100

(a) SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles. Ce nombre inclut les actions détenues directement par Martin Bouygues et Olivier Bouygues.

Pour rappel, au 31 décembre 2022, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

	Nombre d'actions	En % du capital	En % des droits de vote
SCDM ^a	101 392 318	27,1	29,6
Salariés	79 855 978	21,3	30,5
Autres actionnaires	190 993 110	51,0	39,4
Actions auto-détenues	2 245 371	0,6	0,5
Total	374 486 777	100	100

(a) SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles. Ce nombre inclut les actions détenues directement par Martin Bouygues et Olivier Bouygues.

Les % de droits de vote exprimés ci-dessus sont calculés sur la base des droits de vote théoriques, c'est-à-dire y compris les actions privées de droit de vote.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

2.1. Le Groupe

2.1.1. Messages-clés

- Carnet de commandes des activités de construction en hausse de 9% sur un an
- Chiffre d'affaires Groupe en hausse de 41% sur un an
- Résultat opérationnel courant des activités du Groupe en hausse de 214 M€ sur un an
- Résultat net part du Groupe en hausse de 78 M€ sur un an
- Confirmation de l'ensemble des perspectives 2023 du Groupe et des métiers

2.1.2. Chiffres-clés

Les données financières, portant sur le compte de résultat, présentées ci-dessous, intègrent les comptes d'Equans uniquement sur le premier semestre 2023, Equans ayant été acquis le 4 octobre 2022 et les données proforma des comptes 2022 d'Equans par trimestre n'étant pas disponibles.

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	26 136	18 531	+41% ^a
Résultat opérationnel courant des activités	727	513	+214
Marge des activités	2,8%	2,8%	=
Résultat opérationnel courant ^b	681	492	+189
Résultat opérationnel ^c	601	448	+153
Résultat financier	(201)	(106)	-95
Résultat net part du Groupe	225	147	+78

(a) +3% à périmètre et change constants

(b) Dont -46 M€ d'amortissement de PPA au S1 2023 et -21 M€ d'amortissement de PPA au S1 2022

(c) Dont -80 M€ de produits et charges non courants au S1 2023 et -44 M€ de produits et charges non courants au S1 2022

(millions d'euros)	À fin juin 2023	À fin déc. 2022	À fin juin 2022
Endettement (-) / Excédent (+) financier net	(10 573)	(7 440)	(3 705)

- Le **chiffre d'affaires** du premier semestre 2023 atteint 26,1 milliards d'euros, en hausse de 41% par rapport au premier semestre 2022. Le chiffre d'affaires a été porté principalement par la contribution d'Equans mais également par la performance commerciale de la plupart des métiers. À périmètre et change constants, le chiffre d'affaires augmente de 3%.
- Le **résultat opérationnel courant des activités** (ROCA) ressort à 727 millions d'euros, en hausse de 214 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022. La marge des activités est stable sur un an à 2,8%. Pour rappel, en raison de la saisonnalité des activités, notamment celles de Colas, les résultats du premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats annuels.
- Le **résultat net part du Groupe** s'élève à 225 millions d'euros. Il intègre principalement :
 - des amortissements et dépréciations des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA) de -46 millions d'euros (dont -26 millions d'euros chez Bouygues SA liés à l'acquisition d'Equans), à comparer à -21 millions d'euros au premier semestre 2022 ;
 - un résultat non courant¹ de -80 millions d'euros, non représentatif de l'activité. Pour rappel, le résultat non courant du premier semestre 2022 s'élevait à -44 millions d'euros ;

¹ Dont charges non courantes de 46 M€ chez Bouygues Construction, 8 M€ chez Colas, 19 M€ chez Equans, et 19 M€ chez TF1 ; et produits non courants de 11 M€ chez Bouygues Telecom et de 1 M€ chez Bouygues SA

- un résultat financier de -201 millions d'euros, versus -106 millions d'euros au premier semestre 2022, la variation étant liée principalement à l'acquisition d'Equans. En particulier, le coût de l'endettement financier s'élève à -149 millions d'euros contre -73 millions d'euros au premier semestre 2022 ;
- une charge d'impôt de 155 millions d'euros ;
- une quote-part du résultat net des co-entreprises de 46 millions d'euros, contre -8 millions d'euros au premier semestre 2022, portée notamment par la contribution de Tipco et l'arrêt des pertes sur Salto.

2.1.3. Situation financière

- à 10,5 milliards d'euros, la trésorerie disponible du Groupe reste à un niveau élevé versus le niveau de 14,7 milliards d'euros fin 2022. Cette trésorerie disponible est composée de la trésorerie du Groupe à hauteur de 1,9 milliard d'euros complétée de facilités de crédit moyen et long terme non utilisées de 8,6 milliards d'euros ;
- l'endettement financier net à fin juin 2023 s'établit à 10,6 milliards d'euros contre 7,4 milliards d'euros fin décembre 2022 et 3,7 milliards d'euros fin juin 2022. La variation par rapport au 31 décembre 2022 est également marquée par les effets saisonniers habituels. L'évolution entre fin juin 2022 et fin juin 2023 tient essentiellement compte de :
 - l'acquisition d'Equans,
 - le paiement à Free Mobile, le 16 mai 2023, de 310 millions d'euros¹. Bouygues Telecom conteste ce jugement et la validité de son exécution provisoire², et
 - dans une moindre mesure, des rachats d'actions propres.
- la variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) lié à l'activité & divers, impacté par les effets de saisonnalité habituels, est de -2,1 milliards d'euros, soit une amélioration de 291 millions d'euros reflétant les efforts déployés par l'ensemble des métiers ;
- le ratio d'endettement net³ s'établit à 78% (53% fin 2022).

Au cours du semestre, Bouygues a :

- renouvelé, sans *covenant* ni clause de *rating*, ses lignes de crédit moyen et long terme au fur et à mesure de leurs échéances ;
- remboursé une ligne obligataire d'un montant de 700 millions d'euros ;
- réalisé une émission obligataire pour 1 milliard d'euros à 8 ans (échéance 17 juillet 2031), portant un coupon de 3,875%. Le coût économique pour le Groupe, après prise en compte des opérations de pré-couverture, s'établit à un niveau légèrement inférieur à 1,95%.

Fin juin 2023, la maturité moyenne des émissions obligataires du Groupe est de 9,0 ans à un coupon moyen de 3,10% (et un taux effectif moyen de 2,16%). L'échéancier de la dette est bien réparti dans le temps.

Les notations financières long terme attribuées au Groupe par les agences Moody's et Standard & Poor's sont respectivement : A3, perspective stable et A-, perspective négative.

¹ Correspondant à 308 M€ majorés des intérêts légaux pour 2 M€ dans le cadre du litige sur les offres groupant smartphones et forfaits mobiles

² Voir communiqué de presse de Bouygues Telecom publié le 16 mai 2023

³ Endettement net / capitaux propres

2.1.4. Perspectives

Les perspectives ci-dessous s'entendent sur la base des éléments connus à date.

Perspectives du Groupe

Dans un environnement instable, marqué par l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la volatilité des devises, Bouygues confirme pour 2023 un chiffre d'affaires proche de celui de 2022 et une augmentation du résultat opérationnel courant de ses activités (ROCA).

Ces perspectives s'entendent sur la base d'un proforma 2022 intégrant Equans comme si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, soit un chiffre d'affaires de 54,4 milliards d'euros et un résultat opérationnel courant des activités de 2 164 millions d'euros.

2.1.5. Augmentation de capital réservée aux salariés

En juin 2023, Bouygues a réalisé une augmentation de capital d'un montant de 150 millions d'euros, prime d'émission incluse, dans le cadre d'une opération d'épargne salariale dénommée Bouygues Confiance n°12, réservée aux salariés des sociétés françaises du Groupe, dont pour la première fois ceux d'Equans. Le montant souscrit a représenté 2,25 fois le montant maximum offert, démontrant l'attachement et la confiance des salariés dans le Groupe. Cette opération a entraîné la création de 6 845 564 actions Bouygues. L'impact dilutif de cette opération a été compensé par anticipation avec le rachat et l'annulation d'actions en 2022.

Au 30 juin 2023, le capital de Bouygues est composé de 381 336 141 actions d'un nominal de 1 euro chacune (contre 374 486 777 actions au 31 décembre 2022).

2.1.6. Poursuite des initiatives durables et responsables

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe et l'ensemble de ses métiers ont poursuivi leurs actions pour une société plus durable et responsable :

- en janvier, le groupe Bouygues a signé à Paris l'acte d'engagement fondateur #StOpE (Stop au Sexisme Ordinaire en Entreprise) qui s'étend à l'ensemble de ses filiales. Cette initiative interentreprises, créée en 2021 par l'AFMD (l'Association Française des Managers de la Diversité), compte 199 organisations signataires qui s'engagent au quotidien à mutualiser leurs énergies pour lutter contre le sexisme ordinaire, et à diffuser des actions et bonnes pratiques sur ce sujet. Bouygues a pris l'engagement de déployer des actions spécifiques dans ses filiales et a créé un Comité réunissant des référents internes pour partager les bonnes pratiques et enrichir les actions au sein du Groupe ;
- en février, le Groupe a également organisé le forum de recrutement digital Hello Handicap avec l'ensemble de ses métiers. Destinée au recrutement des personnes en situation de handicap, la plateforme du forum « Hello Handicap avec Bouygues » a proposé aux candidats plus de 1 000 offres en CDI, CDD et apprentissage. Sur les 2 000 candidatures reçues, tous les candidats sélectionnés ont bénéficié d'un entretien avec un recruteur au sein du Groupe.

Les métiers du Groupe ont également présenté, à l'occasion de la septième édition du salon Viva Technology à Paris, des innovations au cœur des transitions digitale, environnementale et énergétique :

- Colas a présenté un outil de collecte et d'exploitation de données afin d'analyser l'état des chaussées et proposer ainsi une rénovation utilisant moins de matériaux ;
- Bouygues Construction a mis en avant notamment :
 - le recours à des batteries pour alimenter ses chantiers se connectant la nuit afin de stocker l'énergie verte et l'électricité lorsque celle-ci est davantage disponible ; et
 - l'ouverture au second semestre d'une plateforme dédiée au réemploi des matériaux de construction de second œuvre (faux plafonds, planchers, portes, etc.) encourageant une construction plus durable.

- Equans a présenté une solution de stockage de l'énergie thermique dans les aquifères souterrains (ATES – Aquifer Thermal Energy Storage) pour une climatisation plus verte, et le logiciel de *Smart charging* qui ajuste au strict nécessaire le chargement de la batterie des bus électriques afin d'optimiser la consommation d'énergie et prendre soin de la batterie ;
- Bouygues Telecom a présenté :
 - une solution de télé-rééducation développée par sa filiale Apizee (spécialisée dans les solutions de communication vidéo en temps réel), offrant au patient une rééducation à domicile en toute autonomie avec la supervision à distance d'un professionnel de santé ;
 - un droïde autonome de livraison fabriqué par TwinswHeel, capable d'acheminer des colis aux particuliers et aux entreprises ou d'opérer de la télésurveillance. Grâce à la 5G de Bouygues Telecom, ces droïdes peuvent être dirigés à distance notamment en cas d'incident. Actuellement, d'autres expérimentations sont développées dans le cadre du programme 5G Open Road ; et
 - ses dernières box écoconçues (Box WiFi 6, 5G Box, décodeur TV Bbox 4K). Cette démarche d'écoconception vise à repenser les produits et travailler avec des matériaux plus responsables permettant d'être mieux recyclés, de minimiser leur poids ou encore de faciliter la réparabilité et le reconditionnement des produits.

2.1.7. Indicateurs commerciaux

Carnet de commandes des activités de construction

Afin de permettre l'analyse, le carnet de commandes de Bouygues Construction comprend uniquement celui du segment Bâtiment et Travaux Publics, y compris en 2022.

(millions d'euros)	À fin juin 2023	À fin juin 2022	Variation	
Bouygues Construction	15 398	13 752	+12%	a
Bouygues Immobilier	1 353	1 713	-21%	b
Colas	14 071	12 936	+9%	c
Total	30 822	28 401	+9%	d

(a) +13% à change constant et hors principales acquisitions/cessions

(b) -21% à change constant et hors principales acquisitions/cessions

(c) +11% à change constant et hors principales acquisitions/cessions

(d) +10% à change constant et hors principales acquisitions/cessions

2.1.8. Performance financière

Pour rappel, Bouygues Energies & Services est consolidé au sein d'Equans depuis début 2023. Afin de permettre la comparabilité des informations, les données de Bouygues Energies & Services, tel qu'il avait contribué aux chiffres de Bouygues Construction, ont été reclassées de Bouygues Construction vers Equans.

Compte de résultat consolidé résumé du Groupe

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	26 136	18 531	+41% ^a
Résultat opérationnel courant des activités	727	513	+214
Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA) ^b	(46)	(21)	-25
Résultat opérationnel courant	681	492	+189
Autres produits et charges opérationnels	(80) ^c	(44) ^d	-36
Résultat opérationnel	601	448	+153
Coût de l'endettement financier net	(149)	(73)	-76
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(37)	(29)	-8
Autres produits et charges financiers	(15)	(4)	-11
Impôt	(155)	(103)	-52
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	46	(8)	+54
Résultat net des activités poursuivies	291	231	+60
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(66)	(84)	+18
Résultat net part du Groupe	225	147	+78

(a) +3% à périmètre et change constants

(b) *Purchase Price Allocation* (Allocation du prix d'achat)

(c) Dont charges non courantes de 46 M€ chez Bouygues Construction, 8 M€ chez Colas, 19 M€ chez Equans et 19 M€ chez TF1 ; et produits non courants de 11 M€ chez Bouygues Telecom et de 1 M€ chez Bouygues SA

(d) Dont charges non courantes de 6 M€ chez Bouygues Construction (Bâtiment et Travaux Publics), 7 M€ chez Equans (Bouygues Energies & Services), 7 M€ chez TF1 et 34 M€ chez Bouygues SA ; et produits non courants de 10 M€ chez Bouygues Telecom

Chiffre d'affaires des activités du Groupe

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation	Effet change	Effet périmètre	À PCC ^c
Activités de construction^a	12 194	11 865	+3%	+1%	+0%	+4%
<i>dont Bouygues Construction</i>	<i>4 746</i>	<i>4 540</i>	<i>+5%</i>	<i>+1%</i>	<i>+0%</i>	<i>+5%</i>
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	<i>743</i>	<i>869</i>	<i>-14%</i>	<i>+0%</i>	<i>+0%</i>	<i>-14%</i>
<i>dont Colas</i>	<i>6 788</i>	<i>6 517</i>	<i>+4%</i>	<i>+1%</i>	<i>+0%</i>	<i>+6%</i>
Equans	9 138	1 873	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
TF1	1 038	1 187	-13%	+0%	+3%	-9%
Bouygues Telecom	3 806	3 636	+5%	+0%	+0%	+5%
Bouygues SA et autres	118	99	n.s.	-	-	n.s.
Retraitements intra-Groupe^b	(241)	(190)	n.s.	-	-	n.s.
Chiffre d'affaires du Groupe	26 136	18 531	+41%	+0%	-39%	+3%
<i>dont France</i>	<i>13 339</i>	<i>11 121</i>	<i>+20%</i>	<i>+0%</i>	<i>-22%</i>	<i>-2%</i>
<i>dont international</i>	<i>12 797</i>	<i>7 410</i>	<i>+73%</i>	<i>+1%</i>	<i>-64%</i>	<i>+9%</i>

(a) Somme des chiffres d'affaires contributifs (après retraitement internes aux activités de construction et services)

(b) Dont retraitements intra-groupe des activités de construction et services

(c) À périmètre et change constants

Calcul de l'EBITDA après Loyer ^a du Groupe

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Résultat opérationnel courant des activités du Groupe	727	513	+214
Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(46)	(21)	-25
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(37)	(29)	-8
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	1 075	977	+98
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(20)	(59)	+39
Reprise de provisions et dépréciations non utilisées et autres	(127)	(149)	+22
EBITDA après Loyer du Groupe	1 572	1 232	+340

(a) voir glossaire pour les définitions

Contribution des activités à l'EBITDA après Loyer ^a du Groupe

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Activités de construction	99	70	+29
<i>dont Bouygues Construction</i>	131	115	+16
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(11)	22	-33
<i>dont Colas</i>	(21)	(67)	+46
Equans	286	27	+259
TF1	277	326	-49
Bouygues Telecom	928	830	+98
Bouygues SA et autres	(18)	(21)	+3
EBITDA après Loyer du Groupe	1 572	1 232	+340

(a) voir glossaire pour les définitions

Contribution des activités au résultat opérationnel courant des activités du Groupe (ROCA) ^a

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Activités de construction	(7)	(14)	+7
<i>dont Bouygues Construction</i>	120	126	-6
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	0	16	-16
<i>dont Colas</i>	(127)	(156)	+29
Equans	243	59	+184
TF1	152	192	-40
Bouygues Telecom	366	309	+57
Bouygues SA et autres	(27)	(33)	+6
Résultat opérationnel courant des activités du Groupe	727	513	+214

(a) voir glossaire pour les définitions

Tableau de passage du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) au résultat opérationnel courant (ROC) pour le premier semestre 2023

(millions d'euros)	ROCA	Amortissement de PPA ^a	ROC
Activités de construction	(7)	-4	(11)
<i>dont Bouygues Construction</i>	120	0	120
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	0	0	0
<i>dont Colas</i>	(127)	-4	(131)
Equans	243	0	243
TF1	152	-2	150
Bouygues Telecom	366	-14	352
Bouygues SA et autres	(27)	-26	(53)
Total	727	-46	681

(a) Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions

Tableau de passage du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) au résultat opérationnel courant (ROC) pour le premier semestre 2022

(millions d'euros)	ROCA	Amortissement de PPA ^a	ROC
Activités de construction	(14)	-4	(18)
<i>dont Bouygues Construction</i>	126	0	126
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	16	0	16
<i>dont Colas</i>	(156)	-4	(160)
Equans	59	0	59
TF1	192	-3	189
Bouygues Telecom	309	-14	295
Bouygues SA et autres	(33)	0	(33)
Total	513	-21	492

(a) Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions

Contribution des activités au résultat opérationnel courant du Groupe (ROC)

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Activités de construction	(11)	(18)	+7
<i>dont Bouygues Construction</i>	120	126	-6
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	0	16	-16
<i>dont Colas</i>	(131)	(160)	+29
Equans	243	59	+184
TF1	150	189	-38
Bouygues Telecom	352	295	+57
Bouygues SA et autres	(53)	(33)	-21
Résultat opérationnel courant du Groupe	681	492	+189

Contribution des activités au résultat opérationnel du Groupe

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Activités de construction	(65)	(24)	-41
<i>dont Bouygues Construction</i>	74	120	-46
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	0	16	-16
<i>dont Colas</i>	(139)	(160)	+21
Equans	224	52	+172
TF1	131	182	-51
Bouygues Telecom	363	305	+58
Bouygues SA et autres	(52)	(67)	+15
Résultat opérationnel du Groupe	601 ^a	448 ^b	+153

(a) Dont charges non courantes de 46 M€ chez Bouygues Construction, 8 M€ chez Colas, 19 M€ chez Equans et 19 M€ chez TF1 ; et produits non courants de 11 M€ chez Bouygues Telecom et de 1 M€ chez Bouygues SA

(b) Dont charges non courantes de 6 M€ chez Bouygues Construction (Bâtiment et Travaux Publics), 7 M€ chez Equans (Bouygues Energies & Services), 7 M€ chez TF1 et 34 M€ chez Bouygues SA ; et produits non courants de 10 M€ chez Bouygues Telecom

Contribution des activités au résultat net part du Groupe

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Activités de construction	(53)	(27)	-26
<i>dont Bouygues Construction</i>	79	92	-13
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	0	9	-9
<i>dont Colas</i>	(132)	(128)	-4
Equans	148	43	+105
TF1	46	56	-10
Bouygues Telecom	192	174	+18
Bouygues SA et autres	(108)	(99)	-9
Résultat net part du Groupe	225	147	+78

Endettement (-) / excédent financier (+) net par métier

(millions d'euros)	À fin juin 2023	À fin déc. 2022	Variation
Bouygues Construction	2 731	3 612	-881
Bouygues Immobilier	(329)	(156)	-173
Colas	(1 349)	(292)	-1 057
Equans	(127)	181	-308
TF1	365	326	+39
Bouygues Telecom	(3 112)	(2 303)	-809
Bouygues SA et autres	(8 752)	(8 808)	+56
Endettement (-) / Excédent (+) financier net	(10 573)	(7 440)	-3 133
Obligations locatives courantes et non courantes	(2 639)	(2 605)	-34

Contribution des activités aux investissements d'exploitation nets du Groupe

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Activités de construction	79	65	+14
<i>dont Bouygues Construction</i>	7	17	-10
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	1	1	0
<i>dont Colas</i>	71	47	+24
Equans	110	6	+104
TF1	112	139	-27
Bouygues Telecom	855	837	+18
Bouygues SA et autres	(25)	17	-42
Investissements d'exploitation nets du Groupe	1 131	1 064	+67

Contribution des activités au cash-flow libre du Groupe

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Activités de construction	(91)	(59)	-32
<i>dont Bouygues Construction</i>	112	127	-15
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(9)	17	-26
<i>dont Colas</i>	(194)	(203)	+9
Equans	158	42	+116
TF1	100	137	-37
Bouygues Telecom	(37)	(82)	+45
Bouygues SA et autres	(119)	(82)	-37
Cash-flow libre ^a du Groupe	11	(44)	+55

(a) voir glossaire pour les définitions

2.2. Bouygues Construction

Pour rappel, Bouygues Energies & Services est consolidé au sein d'Equans depuis début 2023. Afin de permettre la comparabilité des informations, les données de Bouygues Energies & Services tel qu'il avait contribué aux chiffres de Bouygues Construction, ont été reclassées de Bouygues Construction vers Equans.

2.2.1. Activité et faits marquants

Le nouveau plan stratégique de Bouygues Construction, lancé en 2022, vise à concilier performance économique et engagement environnemental. Cette nouvelle ambition, à horizon 5 ans, est articulée autour de 3 axes forts :

- assurer une dynamique vertueuse de croissance rentable et durable ;
- se différencier pour accroître son attractivité et sa compétitivité (via une approche par *business line* et une gestion spécifique des clients grands comptes) ;
- moderniser ses process et internationaliser les organisations.

Ce plan stratégique vise à ce que Bouygues Construction :

- soit un acteur global dans les pays où il est implanté de manière pérenne (Australie, France, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Suisse, etc.) en s'appuyant sur des offres innovantes et développe des projets d'exception avec des partenaires locaux ;
- étende son périmètre géographique vers de nouveaux territoires développés à fort potentiel ;
- en Bâtiment, se positionne comme un acteur leader de la rénovation et de la réhabilitation tout en renforçant ses activités de développement immobilier à travers son réseau Linkcity ; et

- en Travaux Publics, reste un acteur de premier plan sur le marché des grandes infrastructures : ponts, tunnels, centrales nucléaires, éolien offshore, en France et à l'international, et développe ses activités de réparation d'ouvrages pour lesquelles les besoins sont croissants.

Dans ses différentes activités, Bouygues Construction :

- donne la priorité absolue à la santé et la sécurité de ses collaborateurs et de ses partenaires, et ce, dans l'ensemble des projets menés ;
- fait de l'innovation partagée sa première valeur ajoutée et propose des offres globales répondant aux besoins de ses clients, en capitalisant sur ses compétences dans les marchés (réhabilitation, tertiaire) et secteurs clés (habitat, santé, hôtellerie, *data centers*, etc) ;
- veille à la satisfaction de ses clients dans la durée, notamment par la maîtrise de l'exécution, la qualité des réalisations et l'accompagnement après-vente ;
- numérise ses modes constructifs au service d'une meilleure productivité.

La mise en œuvre du plan a déjà permis :

- la réorganisation des activités autour de *business lines* dans chaque entité ;
- le lancement d'un programme de comptes-clés ;
- la création de deux fonds dédiés au développement immobilier en France ;
- la mise en place d'outils de gestion des risques sur les grands projets ;
- l'intégration d'un *reporting* carbone dans le cycle de management ;
- la diffusion des quatre nouvelles valeurs (simplicité, confiance, travail d'équipe et esprit pionnier) à l'ensemble des collaborateurs.

Prises de commandes

Afin de permettre l'analyse, les prises de commandes de Bouygues Construction ci-dessous comprennent uniquement celles du segment Bâtiment et Travaux Publics, y compris en 2022.

À fin juin 2023, la prise de commandes de Bouygues Construction s'établit à 5 956 millions d'euros, soit une progression de +68% par rapport au premier semestre 2022. Cette hausse est principalement liée à un nombre important de grandes affaires remportées sur la période. La prise de commandes du fonds de commerce se maintient par ailleurs.

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
France	2 066	1 566	+32%
International	3 890	1 977	+97%
Total	5 956	3 543	+68%

En France, la prise de commandes ressort en hausse (+32%) à 2 066 millions d'euros, grâce à la bonne tenue du fonds de commerce et l'attribution :

- en janvier et mars, des lots 4 et 7 de la ligne C du métro de Toulouse pour environ 350 millions d'euros ;
- en juin, de l'usine Huawei en Alsace pour environ 230 millions d'euros.

À l'international, la prise de commandes ressort en forte hausse (+97%), soit 3 890 millions d'euros, portée par plusieurs affaires significatives, avec l'entrée en carnet de commandes :

- en février, de la construction de l'hôpital Oriel au Royaume-Uni pour environ 330 millions d'euros ;
- en mars, de la ligne 1 du Métro d'Abidjan en Côte d'Ivoire pour environ 770 millions d'euros ;
- en mars, des travaux de construction d'un centre hospitalier au Maroc pour environ 130 millions d'euros ;
- en mai, de l'extension de la Tung Chung Westline (MTRC 1201) à Hong Kong pour environ 470 millions d'euros ;
- en mai, de deux *data centers* en Australie pour 210 millions d'euros et 140 millions d'euros environ ;
- en mai, de l'attribution de la tour *Riviera Tower* en Grèce pour 200 millions d'euros.

Carnet de commandes

Afin de permettre l'analyse, le carnet de commandes de Bouygues Construction comprend uniquement celui du segment Bâtiment et Travaux Publics, y compris en 2022.

En progression de +12% sur un an et +13% à change constant et hors principales acquisitions et cessions, le carnet de commandes de Bouygues Construction (hors Bouygues Energies & Services) s'établit à 15,4 milliards d'euros et offre une bonne visibilité sur l'activité future.

(millions d'euros)	À fin juin 2023	À fin juin 2022	Variation
France	4 998	4 749	+5% ^a
International	10 400	9 003	+16% ^b
Total	15 398	13 752	+12% ^c

(a) +5% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

(b) +17% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

(c) +13% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

En France, le carnet ressort en hausse de +5%, tiré à la fois par le pôle Bâtiment et le pôle Travaux Publics.

À l'international, le carnet progresse de +16%, traduisant les bonnes performances des deux pôles. Par zone géographique, cette progression est portée par :

- l'Europe, où le renouvellement du carnet en Suisse et au Royaume-Uni font plus que compenser le repli en Croatie, en République Tchèque et à Monaco ;
- l'Afrique et le Moyen-Orient, avec notamment la prise en compte des opérations du Métro d'Abidjan en Côte d'Ivoire et de *Qiddiya* en Arabie Saoudite ;
- l'Asie-Pacifique, avec notamment une hausse du carnet à Hong Kong, soutenue par la signature du projet d'extension de la *Tung Chung Westline*.

Stratégie RSE

En juillet 2022, Bouygues Construction s'est publiquement engagé dans la démarche de certification SBTi (*Science Based Target initiative*) afin d'aligner la stratégie de réduction de son empreinte carbone avec les objectifs fixés par les Accords de Paris. Différents types de leviers sont mis en œuvre pour atteindre les objectifs de la trajectoire climat : utilisation de béton bas carbone et d'acier recyclé, ainsi que la construction bois, l'éco-conception, l'énergie verte et les bio-carburants. À titre d'exemple, deux initiatives ont été lancées chez Bouygues Construction :

- Archisobre, un nouveau *concept building* qui divise par 3 l'empreinte carbone des bureaux et affiche un seuil de 40% inférieur aux objectifs de la RE2031. Ce concept privilégie notamment l'économie de matière par une analyse poussée sur la forme du bâtiment, l'écoconstruction avec une conception au plus juste en termes de sobriété technologique, l'utilisation structurelle du bois, l'économie circulaire ou encore la mise en œuvre de matériaux biosourcés, par exemple la terre crue.
- Cynéo, filiale de Bouygues Bâtiment France, nouvellement créée et dédiée au développement de l'offre en matière de matériaux de réemploi. Elle ouvre au second semestre 2023 une première plateforme physique et virtuelle dédiée au réemploi des matériaux de construction, notamment ceux du second œuvre (faux plafonds, planchers, portes, etc.). Cette démarche vise à faciliter le recours à l'économie circulaire sur nos chantiers et à réduire notre impact environnemental en exploitant le potentiel de réemploi des matériaux.

Depuis trois décennies, Bouygues Construction fait de l'éthique et de la conformité une priorité et forme ses collaborateurs via ByCompliant. Ce module de formation présente de manière synthétique les différents sujets et enjeux pour sensibiliser les équipes aux bons réflexes dans la conduite de leurs missions. À ce titre, la version 2023 de cette formation aborde de nouveaux thèmes tels que les données personnelles, la cartographie des risques de corruption ainsi que les risques éthiques dans la gestion de projets. Le module met également à jour des outils et politiques qui ont évolué ces derniers mois (cadeaux et invitations, alerte éthique, etc).

Avec 7 grandes entreprises, Bouygues Construction s'engage aux côtés des PME par la signature d'un Pacte, qui marque une étape importante dans l'accélération de la transition énergétique. Grâce à un dispositif

d'accompagnement adapté, ces PME bénéficieront d'un soutien personnalisé, les aidant à adopter des pratiques plus durables, à réduire leurs émissions de CO₂ et leur impact sur l'environnement.

2.2.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	4 746	4 540	+5% ^a
<i>Dont France</i>	1 965	2 101	-6%
<i>Dont international</i>	2 781	2 439	+14%
Résultat opérationnel courant des activités	120	126	-6
<i>Marge des activités</i>	2,5%	2,8%	-0,3 pt
Résultat opérationnel courant	120	126	-6
Résultat opérationnel	74	120	-46
Résultat net part du Groupe	79	92	-13

(a) +5% à périmètre et change constants

Le chiffre d'affaires s'établit à 4 746 millions d'euros au premier semestre 2023, en hausse de 5% sur un an. À périmètre et change constants, la progression est également de 5%. Le chiffre d'affaires se répartit entre le Bâtiment (62%) et les Travaux Publics (38%).

Le chiffre d'affaires en France est en repli de 6%, avec une activité en Bâtiment quasi-stable et une activité en Travaux Publics en repli plus important, en raison de l'achèvement de plusieurs grands projets en Ile-de-France et en régions.

Le chiffre d'affaires à l'international s'élève à 2 781 millions d'euros, en hausse de 14% sur un an. Le Bâtiment international est porté par une hausse de l'activité en Suisse, à Hong Kong, en Arabie Saoudite et en Australie. Les Travaux Publics sont portés par une activité soutenue à Hong Kong et au Royaume-Uni.

Le résultat opérationnel courant des activités s'établit à 120 millions d'euros au premier semestre 2023, en baisse de 6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022. Ainsi, la marge des activités (marge de ROCA), notamment liée au rythme non linéaire d'avancement des chantiers, ressort à 2,5%.

Des charges non courantes de 46 millions d'euros ont été enregistrées au cours du premier semestre 2023, principalement au titre de la résolution d'un litige à Singapour datant de la livraison d'un bâtiment en 1997, et d'un changement de réglementation dans un pays dans lequel Bouygues Construction est implanté.

Le résultat net part du Groupe est de 79 millions d'euros, en repli de 13 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022.

L'excédent financier net reste élevé et s'établit à 2 731 millions d'euros à fin juin 2023, en hausse de 427 millions d'euros sur un an.

2.2.3. Perspectives

Dans un contexte complexe, Bouygues Construction dispose de fondamentaux solides et bénéficie :

- d'un carnet de commandes acquis au 30 juin 2023 de 4,6 milliards d'euros pour le reste de l'exercice 2023 et un carnet à moyen terme (à compter du 1^{er} janvier 2024) de 10,8 milliards d'euros ;
- d'une activité internationale soutenue et diversifiée, dans des pays aux fondamentaux structurels et économiques favorables (Suisse, Royaume-Uni, Australie, États-Unis, Hong Kong, etc.), tout en développant au cas par cas des projets d'exception avec des partenaires locaux ;
- d'une structure financière saine, forte d'un excédent financier net de 2,7 milliards d'euros au 30 juin 2023.

2.3. Bouygues Immobilier

2.3.1. Activité et faits marquants

La première partie de l'année 2023 s'inscrit dans la continuité d'une année 2022 marquée par une résurgence notable de l'inflation, la forte hausse des taux d'intérêts et une décélération du marché immobilier.

Le marché immobilier en France

À la crise de l'offre que connaissait le marché du logement neuf depuis plusieurs années s'est ajoutée, en 2022, en lien avec la hausse rapide des taux d'intérêt, une fragilisation de la demande (et de sa capacité d'emprunt).

Dans ce contexte, le marché du logement neuf en France a enregistré, au premier trimestre 2023, 21 124 réservations (blocs + unités), en baisse de 40% par rapport au premier trimestre 2022 (source : ECLN). Le nombre de permis de construire accordés a chuté de 31% (source : Sit@del), et le nombre de logements mis en vente a baissé de 15% tant pour le logement individuel que le logement collectif (source : ECLN). Enfin, le prix moyen des maisons individuelles est en hausse de 5,7% sur un an et celui des appartements progresse de 5,9% par mètre carré (source : ECLN).

En Tertiaire, le ralentissement, initié avec la crise du COVID et les modifications des habitudes de travail, s'est accentué à partir du quatrième trimestre 2022. Cette tendance s'est confirmée au premier semestre 2023 avec, en Ile-de-France, une baisse significative de la demande placée et de l'investissement. Côté investisseurs, l'attentisme est toujours de mise alors que côté utilisateurs, le ralentissement de l'économie française contribue à limiter les transactions et à allonger les délais de négociation :

- 816 200 mètres carrés placés, soit -22% par rapport au premier semestre 2022, et un marché qui se situe 19% en-dessous de la moyenne décennale ;
- 4,2 milliards d'euros investis au premier semestre 2023, soit une baisse de 44% par rapport au premier semestre 2022.

Activité commerciale

Le premier semestre 2023 a été marqué par la livraison d'opérations majeures de logements, parmi lesquelles :

- L'Hôtel des Postes à Strasbourg, un édifice historique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette réhabilitation de près de 20 000 mètres carrés comprendra à terme 98 logements (dont 60 en accession, 18 sociaux et 20 en démembrement), une résidence services seniors de 84 logements, 2 400 mètres carrés de bureaux neufs et réhabilités, ainsi qu'une brasserie.
- Les Marquises à Nantes. Cette résidence mixte de 243 logements (dont 30% sociaux) intègre des locaux dédiés aux vélos sur chacun des bâtiments pour un total de plus de 330 places disponibles. Sur le volet environnemental, ce site préalablement artificialisé à 93% compte aujourd'hui 25% de pleine terre, et 182 arbres ont pu y être replantés en complément des 12 initialement présents sur le site. 30% des matériaux issus de la déconstruction ont pu être réemployés sur le chantier. 360 mètres carrés de locaux d'activités dédiés aux artisans locaux viennent compléter l'opération.

Les lancements commerciaux et travaux de plusieurs opérations ont également débuté, sur cette même période :

- Début des travaux des 750 logements de la phase 1 du quartier Seine Parisii, aménagé par UrbanEra, en bord de Seine ;
- À Tours, début des travaux de l'opération Kipolis, la requalification urbaine de l'ancienne friche industrielle de 5,5 hectares des usines Gelco.

Enfin en juin 2023, Bouygues Immobilier a déposé le permis de construire du plus important projet urbain privé francilien, Charenton-Bercy situé sur la commune de Charenton-le-Pont. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » dont Bouygues Immobilier et ses partenaires ont été désignés lauréats en 2018, pour la requalification d'une zone largement en friche en un nouveau quartier mixte. Au total, le permis de construire déposé porte sur le développement de 241 000 mètres carrés de surface de plancher.

En Tertiaire, Bouygues Immobilier a signé en avril 2023 un protocole d'accord avec les associations requérantes qui entraîne l'abandon des recours contre le projet de Bouygues Immobilier, situé sur l'île Seguin, à Boulogne Billancourt. Cet accord rend possible l'aménagement de la partie centrale de l'île. Ce nouveau projet de 100 000 mètres carrés, appelé Vivaldi, comprendrait 5 bâtiments de bureaux, ainsi que des commerces en pied d'immeuble.

L'entreprise a également livré un immeuble de bureaux de 3 000m², situé à Paris, à la *holding* Kresk, qui y installera notamment ses marques cosmétiques.

Enfin sur l'écoquartier marseillais, Les Fabriques, les travaux du futur siège régional de RTE Méditerranée ont démarré. Le bâtiment de 13 100 mètres carrés accueillera dès 2025, plus de 500 collaborateurs.

Stratégie climat et biodiversité

- À Angers, sur l'opération Empreinte de 77 logements collectifs, Bouygues Immobilier s'est fait accompagner d'un bureau d'études espaces verts pour la mise en œuvre du projet paysager et la préservation de la faune locale. Le projet comprend deux locaux à vélos en terre crue issue du site, un bâtiment entièrement en construction bois (ossature, planchers et façades) et deux autres bâtiments dont les murs ont été réalisés en béton bas carbone issu du partenariat avec Hoffmann Green Cement Technologies (HCGT). Un dallage de l'opération a par ailleurs été coulé en ciment à très faible empreinte carbone et en granulats provenant de déchets par fossilisation de l'entreprise Néolith.
- À Toulouse, le groupement Bouygues Immobilier – VINCI Immobilier a remporté la réalisation du projet immobilier de l'avenue de Lyon. Le programme immobilier représente 19 000 mètres carrés de surface de plancher sur 5 îlots, et prévoit la création de logements, dont des logements locatifs sociaux, des commerces, services et ateliers d'artistes en rez-de-chaussée, un hôtel, l'implantation de services sociaux à destination des personnes en situation d'exclusion, un restaurant solidaire et une résidence intergénérationnelle. L'opération vise d'ores et déjà le seuil 2028 de la RE2020 (indice carbone construction 580 kg CO₂ / m²). 40% des façades seront réalisées en briques de réemploi local, et la structure sera mixte bois et béton. Au total 2 025 mètres carrés de végétalisation seront réintégrés sur l'opération.
- À Pierrefitte-sur-Seine, l'opération Opaline Green FabriK', composée de 32 logements en accession et d'une résidence étudiante de 120 chambres, comprendra deux murs dont 70% de la brique utilisée en façade sera issue du réemploi. Grâce à la pose des premiers 1 000 mètres carrés de briques de réemploi, 49,5 tonnes équivalent CO₂ ont pu être évitées et 127 tonnes de matière préservée.
- En mars 2023, Bouygues Immobilier a lancé Coverso, son offre de transformation de bureaux en logements, pour lutter contre le nombre croissant d'immeubles vieillissants et mal desservis qui ne trouvent plus preneurs. Cette offre s'inscrit dans la concrétisation des actions adoptées par Bouygues Immobilier tant sur la réduction des émissions carbone qu'en faveur de l'économie circulaire. Elle favorisera notamment l'utilisation de matériaux de réemploi. La consommation de carbone sera a minima divisée par deux par rapport à une opération standard.
- Après avoir dévoilé son concept de jardins en 2022, Bouygues Immobilier a dévoilé deux actions phares pour assurer la pérennité de ceux-ci, en phase d'exploitation :
 - Le partage d'un cahier des charges de gestion écologique du jardin livré auprès des syndic et copropriétaires ;
 - La création d'un « indice jardin » avec des écologues et paysagistes, pour évaluer les bénéfices écologiques et la bonne appropriation des jardins collectifs, à l'issue des deux premières années de vie du jardin.

Réservations

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Logement	641	868	-26%
Tertiaire	22	25	-12%
Total	663	893	-26%

Nota bene : Les réservations en Logement comprennent les terrains à bâtir et les réservations des co-promotions ; elles sont présentées nettes des désistements. En Tertiaire, les réservations sont fermes et non annulables (ventes notariées)

L'environnement de marché restant difficile, dans la continuité des précédents trimestres, les réservations en Logement enregistrent une baisse de 26% sur la période. La baisse des ventes à l'unité a été atténuée par des réservations en bloc réalisées avec CDC Habitat au deuxième trimestre. Dans le Tertiaire, l'attentisme des investisseurs demeure et les réservations sont en baisse de 12% sur la période.

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2023	À fin juin 2022	Variation
Logement	1 319	1 684	-22%
Tertiaire	34	29	+17%
Total	1 353	1 713	-21%

À fin juin 2023, Bouygues Immobilier affiche un carnet de commandes de 1 353 millions d'euros, représentant 9 mois d'activité, en baisse de 21% par rapport au premier semestre 2022, reflétant le contexte de marché.

2.3.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	743	869	-14% ^a
<i>Dont Logement</i>	709	842	-16%
<i>Dont Tertiaire</i>	34	27	+26%
Chiffre d'affaires, y.c quote-part des co-promotions	824	939	-12%
Résultat opérationnel courant des activités	0	16	-16
<i>Marge des activités</i>	0,0%	1,8%	-1,8 pt
ROCA, y.c quote-part des co-promotions	15	25	-10
Résultat opérationnel courant	0	16	-16
Résultat opérationnel	0	16	-16
Résultat net part du Groupe	0	9	-9

(a) -14% à périmètre et change constants

Au premier semestre 2023, le chiffre d'affaires de Bouygues Immobilier s'élève à 743 millions d'euros, en baisse de 14% par rapport au premier semestre 2022, notamment pénalisé par la remontée rapide des taux d'intérêt qui fragilise la demande en Logement, et l'attentisme persistant en Tertiaire. En tenant compte de la quote-part des co-promotions, le chiffre d'affaires serait en repli de 12%.

Grâce à une attention portée à sa structure de coûts dans un contexte de forte baisse d'activité, Bouygues Immobilier limite la baisse de son résultat opérationnel courant des activités (ROCA). En tenant compte de la quote-part des co-promotions, il serait de 15 millions d'euros.

2.3.3. Perspectives

Le marché du logement reste caractérisé par des fondamentaux solides et des besoins durables. À court terme toutefois, nombre d'incertitudes demeurent telles que celles liées à la poursuite des tensions géopolitiques ou la hausse de l'inflation.

En 2023, l'évolution du marché reste incertaine en lien avec une demande fragilisée (taux d'intérêt orientés à la hausse, maintien d'une inflation plus rapide que par le passé, hausse du prix des logements et difficultés d'accès aux crédits), et par un niveau d'offre en logements collectifs qui devrait rester en-deçà de son niveau d'avant-crise.

2.4. Colas

2.4.1. Activité et faits marquants

Principales prises de commandes

- Reconstruction et élargissement de *Highway 181*, en Arkansas (États-Unis), pour un montant de 88 millions d'euros (janvier) ;
- Réhabilitation de *Highway 40* en Alberta (Canada), pour un montant de 70 millions d'euros (janvier) ;
- Contrat de maintenance de réseau routier en Ontario (Canada), pour un montant de 65 millions d'euros (mars) ;
- Construction d'une section neuve sur la route I/35 entre Lešná et Palačov, en République Tchèque, pour un montant de 68 millions d'euros (avril) ;
- Réhabilitation routière sur l'*Interstate 26* dans le comté de Newberry, en Caroline du Sud (États-Unis) pour un montant de 110 millions d'euros environ (juin) ;
- Construction de la ligne 1 du métro d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour un montant de 327 millions d'euros (mars) ;
- Modification de lignes existantes pour la gare *Old Oak Common* dans le Grand Londres, pour un montant de 215 millions d'euros environ, et renouvellement de voies ferrées pour un montant de 93 millions d'euros, dans le cadre du programme *South Rail Systems Alliance* au Royaume-Uni (juin).

Stratégie RSE

- Du 12 au 16 juin, Colas a célébré la dixième édition de la *Safety Week*, semaine de mobilisation de ses 58 000 collaborateurs dans le monde autour des enjeux de santé et de sécurité. L'accent a été porté cette année sur le risque de collision entre engins et piétons ;
- Colas a lancé lors de ce premier semestre le déploiement opérationnel de la nouvelle méthodologie de calcul de son empreinte carbone. Au lieu de s'appuyer uniquement sur le chiffre d'affaires, cette méthodologie prend en compte les estimations liées soit aux flux physiques, lorsqu'ils sont disponibles, soit aux achats. Cette nouvelle méthodologie s'applique en particulier aux chantiers : la calculette "Colas Carbon Counter" créée par Colas est le premier outil de calcul automatisé de l'empreinte carbone des chantiers dans le secteur des travaux publics ;
- Le 5 juin, Colas a organisé une journée environnement pour tous ses sites à travers le monde. Cette troisième édition a été consacrée à la préservation de la ressource en eau ;
- Colas continue de sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux climatiques, au travers de l'atelier "La Fresque du Climat" qui a enregistré plus de 12 500 participants depuis son lancement. Colas a créé un second atelier, "La Fresque Low Carbon Way", dédié aux impacts climatiques de ses activités ;
- Colas a lancé la commercialisation du passage piéton interactif et lumineux Flowell, après obtention de son homologation par le Ministère des Transports français. Ce dispositif innovant permet d'améliorer la sécurité des usagers dans l'espace public, de jour comme de nuit.

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2023	À fin juin 2022	Variation
France Métropole	3 573	3 385	+6%
International et Outre-Mer	10 498	9 551	+10%
Total	14 071	12 936	+9%

Le carnet de commandes à fin juin 2023 s'élève au niveau historique de 14,1 milliards d'euros, en hausse de 9% sur un an et de 11% à change constant et hors principales acquisitions et cessions.

Le carnet en France métropolitaine (3,6 milliards d'euros) est en hausse de 6% sur un an, tiré notamment par l'activité Ferroviaire.

Le carnet à l'international et Outre-mer (10,5 milliards d'euros) est en hausse de 10% sur un an (+14% à change constant et hors principales acquisitions et cessions). Cette hausse est portée par :

- Colas Rail, avec notamment le métro d'Abidjan en Côte d'Ivoire, les contrats conclus dans le cadre du programme *South Rail Systems Alliance* en Grande-Bretagne et des nouveaux contrats de maintenance en Europe du Nord,
- la bonne tenue du carnet de commandes en Amérique du Nord, avec d'importants contrats de réhabilitation routière aux États-Unis et de maintenance routière au Canada.

L'international et Outre-mer représente 75% du carnet de commandes total de Colas, à comparer à 74% à fin juin 2022.

Autres faits marquants

Afin de sécuriser ses approvisionnements en bitume et de poursuivre le développement de l'activité de distribution et de négoce de cette ressource en zone Europe, Moyen-Orient, Afrique, Continental Bitumen a acquis cette année, deux nouveaux navires bitumiers d'une capacité unitaire de 20 000 tonnes. Le premier a été livré en avril et le second a été livré en juillet.

2.4.2. Chiffres clés

La plupart des activités de Colas se caractérisent par une forte saisonnalité, ce qui se traduit par une perte opérationnelle au premier semestre de chaque année.

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	6 788	6 517	+4% ^a
<i>Dont France</i>	3 017	2 983	+1%
<i>Dont international</i>	3 771	3 534	+7%
Résultat opérationnel courant des activités	(127)	(156)	+29
<i>Marge des activités</i>	-1,9%	-2,4%	+0,5 pt
Résultat opérationnel courant	(131)	(160)	+29
Résultat opérationnel	(139) ^b	(160)	+21
Résultat net part du Groupe	(137)	(132)	-5

(a) +6% à périmètre et changes constants

(b) Dont 8 M€ de charges non courantes liées à la réorganisation des activités routières dans l'Océan Indien

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2023 s'élève à 6,8 milliards d'euros, en hausse de 4% par rapport au 1^{er} semestre 2022 (+6% à périmètre et change constants).

L'activité du premier semestre ressort à 3,0 milliards d'euros en France et 3,8 milliards d'euros à l'international (respectivement +1% et +9% à périmètre et change constants).

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'élève à -127 millions d'euros au premier semestre 2023, soit une amélioration de 29 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2022. Le ROCA du 2^{ème} trimestre est en hausse de 39 millions d'euros par rapport au deuxième trimestre 2022 à 174 millions d'euros. Cette amélioration s'explique notamment par les effets bénéfiques des plans d'action mis en œuvre au cours de l'année 2022 pour faire face à l'inflation alors que les résultats du premier semestre 2022 étaient impactés par la hausse des coûts de production non répercutée sur les affaires entrées en carnet préalablement. La marge des activités est ainsi en amélioration de 0,5 point par rapport au premier semestre 2022.

La quote-part du résultat net des co-entreprises et entités associées s'élève à 33 millions d'euros, en hausse de 11 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022. Cette amélioration est portée par la contribution de Tipco Asphalt qui bénéficie de conditions favorables sur son marché domestique en Thaïlande.

Le résultat net part du Groupe ressort à -137 millions d'euros, à comparer à -132 millions d'euros à fin juin 2022. Cette évolution reflète la prise en compte au premier semestre 2023 de 8 millions d'euros de charges non courantes

liées à la réorganisation des activités routières dans l’Océan Indien ainsi que l’augmentation des charges financières liée à la hausse des taux d’intérêt.

Le *cash-flow* libre ressort à -194 millions d’euros, à comparer à -203 millions d’euros au premier semestre 2022. Le *cash-flow* libre du deuxième trimestre 2023 s’établit à 131 millions d’euros, en hausse de 27 millions d’euros par rapport à la même période de l’année dernière.

Le *cash-flow* libre après variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l’activité s’élève à -766 millions d’euros, en amélioration de 318 millions d’euros par rapport à fin juin 2022. Cette évolution provient d’une moindre augmentation du Besoin en Fonds de Roulement à fin juin 2023 *versus* fin juin 2022 pour 309 millions d’euros du fait des postes clients et des stocks.

L’endettement financier net au 30 juin 2023 ressort à 1,3 milliard d’euros contre 0,3 milliard d’euros à fin décembre 2022. Comme habituellement à cette période de l’année, cette dégradation s’explique par la forte saisonnalité de l’activité. L’endettement financier net à fin juin 2023 présente toutefois une amélioration de 85 millions d’euros par rapport à fin juin 2022.

Activité par secteur opérationnel

(millions d’euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	6 788	6 517	+4%
Route	6 100	5 856	+4%
Dont Route France - Océan Indien	2 857	2 822	+1%
Dont Route États-Unis	824	798	+3%
Dont Route Canada	680	651	+4%
Dont Route EMEA	1 496	1 379	+8%
Dont Route Asie - Pacifique	243	206	+18%
Ferroviaire et autres activités	686	657	+4%
Siège	2	4	ns

Route

Le chiffre d’affaires du premier semestre 2023 s’élève à 6,1 milliards d’euros, en hausse de 6% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2022.

- Le chiffre d’affaires de la zone France - Océan Indien est en augmentation de 1% par rapport au premier semestre 2022 ;
- L’activité de la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) est en hausse de 9% à périmètre et change constants, portée par un bon niveau d’activité en Europe ;
- Aux États-Unis et au Canada, le chiffre d’affaires est en hausse de 8% à périmètre et change constants, soutenu par un marché dynamique ;
- Enfin, dans la zone Asie-Pacifique, le chiffre d’affaires est en hausse de 23% à périmètre et change constants, porté principalement par le bon niveau d’activité en Australie.

Ferroviaire et autres activités

Le chiffre d’affaires Ferroviaire et autres activités s’inscrit en hausse de 4% sur un an à périmètre et change constants, principalement porté par la bonne dynamique de Colas Rail à l’international.

2.4.3. Perspectives

Dans un environnement instable, marqué par l’inflation, la hausse des taux d’intérêt et la volatilité des devises, le groupe Colas dispose de fondamentaux solides et continuera de bénéficier des effets positifs des plans de transformation qu’il a engagés.

Colas confirme son objectif de progression du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) et du résultat opérationnel courant en 2023 par rapport à 2022.

2.5. Equans

2.5.1. Activité et faits marquants

Stratégie RSE

Au premier semestre 2023, Equans a lancé le déploiement de sa stratégie RSE "Impact". Cette stratégie s'appuie sur sept piliers, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU :

- viser l'excellence opérationnelle ;
- être engagé pour la sécurité, l'éthique et la cybersécurité ;
- améliorer l'empreinte environnementale de nos clients ;
- améliorer notre propre empreinte environnementale ;
- être engagé dans le développement de nos territoires ;
- donner les mêmes chances à tous ; et
- partager les fruits de nos réussites.

Le déploiement de cette stratégie dans les différentes entités opérationnelles s'est accompagné d'une appropriation des enjeux à l'échelle des territoires et d'objectifs de performance, d'une sensibilisation opérationnelle et de la création de réseaux d'ambassadeurs à travers le monde.

À l'occasion du salon Viva Technologie 2023 à Paris, Equans et Valeo ont signé un partenariat pour répondre ensemble aux nouveaux défis des villes et territoires en termes d'urbanisation, de sécurité, de mobilité, d'électrification et de maîtrise des consommations énergétiques. Ce partenariat permettra de développer des fonctionnalités et services sur les sujets suivants :

- Un espace urbain connecté, plus sûr pour les piétons et les cyclistes ;
- Une exploitation optimisée des centres de données et des centres de stockage d'énergie ;
- Le développement de la mobilité électrique avec des solutions de charge et de V2G (*vehicule to grid*).

Lors de la 10^{ème} édition des Journées Hydrogène dans les Territoires, Equans France et Verso Energy ont signé un partenariat pour développer des projets d'infrastructure d'hydrogène pour la mobilité lourde. Ce partenariat s'inscrit dans le prolongement de la collaboration initiée entre les deux entreprises pour les projets Alp'Hyne et H2BYCOL, lauréats de l'appel à projets européen *Connecting Europe Facility* en mars dernier.

En juin 2023, Equans France a été certifié « Top Employer » 2023. Cette certification atteste la capacité d'Equans France à garantir un environnement de travail de qualité à l'ensemble de ses collaborateurs, avec notamment des pratiques innovantes en matière de ressources humaines. Cette certification repose sur 6 piliers : la stratégie de gestion des talents, l'environnement de travail, le *talent acquisition*, la formation et le développement des compétences, le bien-être au travail, ou encore la diversité et l'inclusion. Ce label exigeant est décerné à 100 entreprises en France et, à ce jour, Equans France est le seul acteur de son secteur (énergies et services) à obtenir cette distinction.

Principales prises de commandes

La prise de commande du premier semestre 2023 s'élève à 9,5 milliards d'euros. Elle se répartit entre la France (pour 38%) et l'international (pour 62%).

Tout en poursuivant sa stratégie de sélectivité des affaires et en privilégiant le niveau de marge à la croissance des volumes, la prise de commandes est restée dynamique au cours du semestre, dans un contexte porteur, avec notamment l'obtention de plusieurs contrats pour des *data centers*, en Allemagne et au Royaume-Uni.

Les premiers effets du plan de performance Perform se traduisent en outre par une amélioration, depuis le début de l'année, de la marge sous-jacente des prises de commandes.

Carnet de commandes

Afin de permettre l'analyse, le carnet de commandes d'Equans inclut celui de Bouygues Energies & Services, y compris à fin décembre 2022.

(millions d'euros)	À fin juin 2023	À fin déc. 2022	Variation
Total	26 397	25 927	+2%

À fin juin 2023, le carnet de commandes d'Equans s'établit à 26,4 milliards d'euros, en hausse de 2% par rapport au 31 décembre 2022, grâce à la prise de commandes dynamique et supérieure au chiffre d'affaires sur le semestre. Il offre une bonne visibilité sur l'activité future.

2.5.2. Chiffres clés

Les chiffres communiqués au titre du premier semestre 2023 comprennent ceux de Bouygues Energies & Services. Les chiffres communiqués au titre du premier semestre 2022 comprennent uniquement ceux de Bouygues Energies & Services, tel qu'il avait contribué à ceux de Bouygues Construction. Pour rappel, les chiffres trimestriels proforma 2022 d'Equans ne sont pas disponibles. Les variations ne sont donc pas représentatives.

Le premier semestre 2023 constitue le premier semestre d'intégration de Bouygues Energies & Services au sein d'Equans. Cette intégration se déroule conformément à nos anticipations, avec une organisation désormais en place dans les principaux pays, et le plan de performance Perform lancé dans toutes les unités opérationnelles.

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	9 138	1 873	n.s.
<i>Dont France</i>	3 095	643	n.s.
<i>Dont international</i>	6 043	1 230	n.s.
Résultat opérationnel courant des activités	243	59	n.s.
<i>Marge des activités</i>	+2,7%	+3,2%	n.s.
Résultat opérationnel courant	243	59	n.s.
Résultat opérationnel	224	52	n.s.
Résultat net part du Groupe	148	43	n.s.

Le chiffre d'affaires d'Equans au premier semestre 2023 s'élève à 9 138 millions d'euros, porté par une bonne dynamique d'ensemble.

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) atteint 243 millions d'euros, soit une marge des activités (marge de ROCA) de 2,7%. La marge du deuxième trimestre s'est améliorée par rapport à celle du premier trimestre 2023, reflétant à la fois la saisonnalité des activités et les premiers effets du déploiement du plan de performance Perform.

Le résultat opérationnel intègre 19 millions d'euros de charges non courantes, en lien notamment avec l'intégration de Bouygues Energies & Services au sein d'Equans, des frais engagés dans le cadre des projets de cessions et la mise en place du PPM ou « Plan de Performance Management », un dispositif exceptionnel d'incitation à la performance, qui vise à assurer l'engagement de managers sélectionnés au sein d'Equans avec les objectifs financiers que Bouygues a fixés pour Equans jusqu'en 2027. Voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés du présent rapport financier semestriel pour plus de détails.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 148 millions d'euros sur la période.

Le cash-flow libre avant variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) ressort à 158 millions d'euros.

L'endettement net s'établit à 127 millions d'euros.

2.5.3. Perspectives

Equans vise pour 2023 :

- une légère croissance de son chiffre d'affaires, résultant de sa stratégie de sélectivité ;
- une marge opérationnelle courante des activités (marge de ROCA) comprise entre 2,5% et 3% ;
- un taux de conversion de 80% à 100% du résultat opérationnel courant des activités en *cash-flow*¹ avant BFR.

2.6. TF1

2.6.1. Activité et faits marquants

- Le 11 janvier, le groupe TF1 conclut un accord pour sous-licencier 28 matchs de la Coupe du Monde de Rugby 2023 aux groupes France Télévisions et M6. Grâce à cet accord de sous-licence, le groupe TF1 permettra à l'ensemble des Français de suivre gratuitement l'intégralité de cette compétition, événement majeur de 2023. TF1, diffuseur officiel de la compétition, proposera les plus belles affiches de la compétition ainsi que 3 matchs de poule de l'équipe de France, les deux meilleurs quarts de finale dont celui de la France en cas de qualification, les deux demi-finales, le match pour la troisième place et la finale ;
- Le 12 janvier, le groupe TF1 signe un nouvel accord interprofessionnel en faveur de la création, pour une durée de 3 ans. Le groupe TF1 renouvelle son engagement en faveur de la création d'œuvres patrimoniales à hauteur de 12,5% de son chiffre d'affaires annuel. De plus, TF1 s'engage pour la première fois à investir dans les documentaires de création indépendants à hauteur de 5,4% de l'obligation et consolide son engagement auprès de la filière animation, avec un sous-quota porté à 5,2% de l'obligation ;
- Le 15 février 2023, les groupes France Télévisions, M6 et TF1 annoncent la dissolution de SALTO ;
- Le 18 avril 2023, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association des Chaînes Privées (ACP), Rodolphe Belmer, Président-Directeur Général du groupe TF1, a été désigné Président de l'ACP pour une période de 2 ans ;
- Le 27 avril 2023, après la sélection de la chaîne TF1 par l'ARCOM² le 22 février dernier dans le cadre de l'appel à candidature pour sa diffusion sur la TNT, le groupe TF1 signe une nouvelle convention avec l'Autorité, lui permettant l'utilisation de la fréquence TNT à compter du 6 mai 2023 pour une durée de 10 ans. Le groupe TF1 réaffirme ses engagements sociétaux auprès de la filière de la création, tout en gardant la souplesse nécessaire pour adapter sa grille des programmes aux évolutions du marché ;
- Le 10 mai 2023, le groupe TF1 et Amazon annoncent leur partenariat avec l'arrivée de MYTF1 sur Amazon Fire TV à partir du 11 mai 2023 ;
- Le 17 mai 2023, le groupe audiovisuel américain ABC confirme sa commande de l'adaptation en anglais de la comédie policière à succès de TF1 HPI. L'adaptation américaine de HPI est la prochaine étape dans l'évolution de la série produite en France. À l'échelle internationale, HPI a été vendue dans plus de 105 pays et a été visionnée plus de 280 millions de fois.

Autre fait marquant postérieur au 30 juin 2023

- Le 17 juillet 2023, le groupe TF1 et Newen Studios annoncent le retour du feuilleton pionnier *Plus belle la vie* sur l'antenne de TF1 et sa plateforme de *streaming* MYTF1, début 2024. La diffusion quotidienne sur TF1 sera enrichie d'un dispositif événementiel sur le digital et les réseaux sociaux. Avec ses séries quotidiennes (*Demain Nous Appartient*, *Ici Tout Commence* et à présent *Plus belle la vie*), Newen Studios confirme son expertise et sa position d'acteur de référence sur ce marché.

¹ *Cash flow* libre avant coût de la dette nette, charges d'intérêt sur les obligations de location et impôts décaissés

² Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

Stratégie RSE

Avec la nomination de Raphaëlle Deflesselle au poste de Directrice des technologies et des systèmes d'information, le Comité exécutif du groupe TF1 atteint ainsi la parité, illustrant son engagement concret en faveur d'une société inclusive.

Le groupe TF1 poursuit ses efforts en faveur de la transition écologique. Sa part de marché publicitaire sur les publicités qui respectent les critères environnementaux de l'ADEME¹ est de 42,7%².

Le groupe TF1 a également poursuivi ses initiatives solidaires avec l'organisation sur ses antennes de l'opération "Mobilisation Cancer, Tous ensemble avec les chercheurs", une semaine spéciale d'appels aux dons au profit de la recherche contre le cancer. La chaîne a également abordé le sujet du cancer à travers la série *Les randonneuses*, qui porte le récit de six femmes cherchant à se dépasser physiquement dans leur combat contre la maladie.

TF1 a été primé pour 9 documentaires aux Deauville Green Awards 2023, festival international du film responsable, qui a pour ambition de valoriser la sensibilisation par l'image autour du développement durable.

Audiences³

Le groupe TF1 touche chaque semaine près de 50 millions de français avec ses contenus. Au premier semestre 2023, dans un contexte marqué par une forte actualité domestique et internationale, le groupe TF1 maintient son *leadership* sur les cibles commerciales principales, pour atteindre 33,6% chez les FRDA⁴ et 30,2% chez les individus âgés de 25 à 49 ans, soit une augmentation de 0,1 point sur chacune de ces deux catégories.

La chaîne TF1 réalise pour sa part une progression notable. Sa part d'audience est en hausse de 0,6 point à 22,9% chez les FRDA <50, et en hausse de 0,2 point à 19,9% chez les Individus âgés de 25 à 49 ans.

La plateforme de *streaming* MYTF1 prouve l'efficacité de son offre de contenus et son potentiel de croissance : MYTF1 rassemble 27,5 millions⁵ de *streamers* 4 écrans (TV, tablette, ordinateur et *smartphone*) en moyenne sur le semestre, avec une performance historique de 30,3 millions de *streamers* en mai et 107 millions d'heures visionnées en mai soit 41,3% du marché et près de deux fois plus que le second acteur.

2.6.2. Chiffres clés

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2023 du groupe TF1 s'élève à 1 038 millions d'euros. Hors effet de périmètre, la variation constatée par rapport au premier semestre 2022 est de -107 millions d'euros (-9%). Le chiffre d'affaires publicitaire du groupe TF1 s'établit à 746 millions d'euros. Hors effet de périmètre, le chiffre d'affaires publicitaire est en retrait de 48 millions d'euros (soit -6%), avec un deuxième trimestre à -5%. Le chiffre d'affaires de Newen s'élève à 134 millions d'euros, en recul de 25 millions d'euros sur un an.

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'établit à 152 millions d'euros au premier semestre 2023, soit -40 millions. La marge opérationnelle courante des activités s'établit à 14,7% et bénéficie notamment d'une marge de 21,6% sur le segment Média au deuxième trimestre, en hausse de 0,4 point.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 150 millions d'euros.

Le résultat opérationnel s'élève à 131 millions d'euros et intègre 19 millions d'euros de charges non courantes essentiellement liées à l'optimisation de l'immobilier du groupe TF1 et au renforcement du dispositif préexistant de GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) pour accompagner l'ambition d'accélération digitale du Groupe. Ces charges non courantes sont liées à la mise en œuvre d'un plan d'optimisation visant à atteindre progressivement plus de 40 millions d'euros d'économies de charges opérationnelles⁶ à partir de 2025, dont 10 à 15 millions d'euros seront réinvestis dans le plan d'accélération digitale.

¹ Agence de la transition écologique

² Source : Kantar, Pige « ADEME » sur le marché TV – janvier à avril 2023

³ Source : Médiamétrie-Médiamat

⁴ Femmes de moins de 50 ans responsables des achats

⁵ TV4 écrans Médiamétrie - janvier à mai 2023

⁶ Immobilier, informatique, achats externes et ressources humaines

Le résultat net part du Groupe s'établit à 101 millions d'euros, en baisse de 25 millions d'euros sur un an. L'excédent financier net s'établit à 365 millions d'euros à fin juin 2023 contre 245 millions d'euros à fin juin 2022, soit une progression de 120 millions d'euros (+49%), illustrant la capacité du groupe TF1 à convertir ses résultats en trésorerie.

Le *cash-flow* libre après BFRs du groupe TF1 s'élève à 155 millions d'euros, soit une hausse de 34 millions d'euros par rapport à fin juin 2022. Le groupe TF1 bénéficie d'une situation financière solide et affiche un excédent financier net de 365 millions d'euros au 30 juin 2023, soit une progression de 39 millions d'euros par rapport à fin décembre 2022, après versement des dividendes en avril dernier.

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	1 038	1 187	-13% ^a
<i>Média</i>	904	1029	-12%
<i>Newen Studios</i>	134	158	-16%
Résultat opérationnel courant des activités	152	192	-40
<i>Marge des activités</i>	14,7%	16,2%	-1,5 pt
Résultat opérationnel courant	150	188,7	-38
Résultat opérationnel	131	182	-51
Résultat net part du Groupe	101	126	-25

(a) -9% à périmètre et change constants

Média

Le chiffre d'affaires du secteur Média s'établit à 904 millions d'euros au premier semestre. Hors effet de périmètre, il est en retrait de 63 millions d'euros (-6%). Le chiffre d'affaires publicitaire du secteur Média s'élève, à fin juin 2023, à 746 millions d'euros. Hors effet de périmètre, il est en baisse de 48 millions d'euros (-6%), le contexte macro-économique inflationniste ayant impacté les investissements des annonceurs de la plupart des secteurs. Au sein du chiffre d'affaires publicitaire du secteur Média, le chiffre d'affaires publicitaire de MYTF1 poursuit sa dynamique de croissance, supérieure à celle du marché¹. Il s'élève à 46 millions d'euros à fin juin 2023, en croissance de 13% par rapport au premier semestre 2022. Hors effet de périmètre (-40 millions d'euros), le chiffre d'affaires Média hors publicité est en baisse de 15 millions d'euros, essentiellement en raison d'un effet de base lié à l'absence de vente de droits à SALTO.

Le coût des programmes du groupe TF1 s'élève à 404 millions d'euros, en baisse de 37 millions d'euros (-8%), compensant en grande partie la baisse du chiffre d'affaires publicitaire et démontrant une fois encore la capacité du groupe TF1 à faire preuve d'une grande rigueur dans la gestion de ses coûts.

Le résultat opérationnel courant des activités du pôle Média s'établit à 146 millions d'euros, faisant ressortir un taux de marge opérationnelle courante élevée de 16,2%, proche du niveau du premier semestre 2022. Le taux de marge du second trimestre s'établit à 21,6% en progression par rapport à 2022 (+0,4 point).

Newen Studios

Les revenus du pôle Newen Studios s'établissent à 134 millions d'euros au premier semestre 2023, en baisse de 25 millions. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de l'activité avec France Télévisions, par un effet de base défavorable lié à la livraison de *Funeral for a Dog* pour Sky Allemagne au premier trimestre 2022 et par l'arrêt de l'activité avec SALTO.

L'arrêt de *Plus belle la vie*² est globalement compensé en chiffre d'affaires par la contribution des acquisitions réalisées en 2022³. Le résultat opérationnel courant des activités de Newen Studios s'établit à 6 millions d'euros au premier semestre 2023, dont 8 millions d'euros au deuxième trimestre, soit une marge de 10,3% pour le deuxième trimestre.

¹ Marché vidéo Instream – Observatoire de l'e-PUB – bilan S1 2023 par le SRI, Oliver Wyman et l'UDECAM

² Arrêt de la diffusion par France TV en novembre 2022

³ Acquisitions d'Izen UK en avril et Anagram en octobre

2.6.3. Perspectives

Le groupe TF1 maintient ses perspectives, avec des dynamiques différentes selon ses métiers.

Sur le pôle Média, dans un marché qui pourrait progressivement revenir au niveau de 2022 au second semestre, le chiffre d'affaires publicitaire sera porté notamment par la diffusion de la Coupe du Monde de Rugby qui se déroulera en France.

- En linéaire, le groupe TF1 continuera à développer une offre toujours plus qualitative de contenus évènementiels, sérialisés et familiaux accessibles gratuitement lui permettant de renforcer son *reach* différenciant et maximiser la valeur de ses inventaires publicitaires. Le groupe TF1 continuera par ailleurs à faire preuve d'agilité sur le coût des programmes ;
- MYTF1 poursuivra son développement pour devenir la plateforme de *streaming* gratuite de référence en France, en faisant levier de la puissance de la ligne éditoriale du groupe TF1 et en maximisant la valeur de ses inventaires par le renforcement de sa stratégie *data*.

L'annonce récente de la reprise de la production par Newen Studios du feuilleton emblématique *Plus belle la vie* et de sa diffusion sur l'antenne de TF1 ainsi qu'en *streaming* sur MYTF1, s'inscrit dans la stratégie d'accélération digitale et illustre les synergies au sein du groupe TF1.

Après une année 2022 marquée par de nombreuses livraisons, Newen Studios s'appuiera en 2023 sur la diversité de ses talents pour développer de nouveaux projets porteurs de croissance pour les années à venir.

En 2023, le groupe TF1 consolidera son *leadership* et maintiendra un taux de marge opérationnelle courante des activités proche de 2022. Le groupe TF1 continuera à générer une trésorerie solide lui permettant de viser une politique de dividendes en croissance ou stable sur les prochaines années.

2.7. Bouygues Telecom

2.7.1. Activité et faits marquants

Au cours du premier semestre 2023, Bouygues Telecom a poursuivi sa stratégie de croissance, marquée par des partenariats et acquisitions stratégiques et de nombreuses innovations pour les particuliers et les entreprises :

- Le 1^{er} mars, acquisition d'Alleo, entreprise reconnue sur le marché des intégrateurs¹ et spécialisée dans les services de communications unifiées et la cybersécurité ;
- Le 7 mars, signature d'un partenariat pour la promotion et le déploiement des usages de la 5G industrielle avec Alten et Siemens France ;
- Le 3 avril, lancement de l'offre Bflex-Webex, développée pour les PME et ETI, en coopération avec Cisco. Cette solution intègre des services de téléphonie Fixe et Mobile et de nombreuses fonctionnalités collaboratives dans une application unique ;
- Le 20 avril, lancement du service de Live Shopping (sessions animées de vente de grandes marques en ligne) directement disponible dans les Bbox depuis l'application *B-Live Shopping*. Bouygues Telecom est le 1^{er} opérateur européen à proposer ce canal de vente e-commerce grâce à son partenariat avec Skeepers² ;
- Le 24 avril, lancement d'Innolab, une plateforme digitale collaborative dédiée à l'innovation pour imaginer les produits et services de demain, ouverte aux clients, prospects et collaborateurs.

Au cours de ces dernières années, la digitalisation des usages s'est accélérée et l'exigence d'une meilleure qualité de service s'est renforcée. Dans ce contexte, Bouygues Telecom a continué à innover et investir dans ses réseaux Fixe et Mobile afin d'apporter des solutions fluides, performantes et sécurisées à l'ensemble de ses clients. Grâce à ces actions, l'opérateur s'est vu attribuer en juillet 2023, la première place des baromètres nPerf³ pour sa

¹ Entreprise qui assure, sur l'ensemble du territoire, l'installation, le déploiement et la supervision de ses solutions

² Leader européen de l'engagement client

³ Baromètres Wi-Fi et Fixe nPerf premier semestre 2023, juillet 2023. Pour le Wi-Fi, 1^{er} opérateur pour la 4^{ème} fois consécutive

performance sur le Wi-Fi et le Fixe. Dans le Mobile, l'Arcep classe Bouygues Telecom deuxième meilleur réseau Mobile de France métropolitaine pour la neuvième année consécutive¹.

Afin d'améliorer l'expérience client, Bouygues Telecom propose depuis avril 2023 un accompagnement personnalisé dans l'installation des équipements à domicile pour tous les nouveaux clients Bbox. Avec ce nouveau service, Bouygues Telecom offre une solution complète à l'ensemble de ses clients, depuis la souscription fibre jusqu'à la mise en service des équipements.

Parc clients

Au 30 juin 2023, le parc de clients forfait Mobile hors MtoM atteint 15,3 millions de clients. L'opérateur a acquis 109 000 nouveaux clients sur le premier semestre 2023, dont 82 000 sur le deuxième trimestre 2023.

Dans le Fixe, le parc de clients FTTH atteint 3,3 millions d'abonnés à fin juin 2023, grâce au gain de 270 000 nouveaux clients sur le semestre. La part des clients Fixe possédant une offre FTTH continue d'augmenter et atteint désormais 69%, contre 58% un an auparavant. Le parc Fixe total comprend au total 4,8 millions de clients, en croissance de 86 000 clients sur le semestre. À fin mars 2023, la part de marché FTTH nationale de Bouygues Telecom s'élevait à 16,5%².

La performance de la fibre s'explique notamment par un déploiement FTTH qui reste soutenu. Bouygues Telecom a d'ores et déjà commercialisé plus de 32 millions de prises FTTH, il est donc en très bonne voie pour atteindre son objectif de 35 millions de prises FTTH fin 2026.

(en milliers)	À fin juin 2023	À fin déc. 2022	Variation
Parc Clients Mobile hors MtoM	15 600	15 499	+101
Parc Forfait Mobile hors MtoM	15 331	15 222	+109
Parc total Mobile	22 892	22 455	+437
Parc FTTH	3 263	2 993	+270
Parc total Fixe	4 756	4 670	+86

Contentieux avec Free Mobile

Le 9 février 2023, le tribunal de commerce de Paris a condamné Bouygues Telecom à payer à Free Mobile la somme de 310 millions d'euros³ de dommages et intérêts dans le cadre du contentieux opposant les deux sociétés relatif à des anciennes offres de Bouygues Telecom groupant *smartphones* et forfaits Mobile, et indiqué que l'exécution provisoire du jugement est de droit.

Free Mobile a pris la décision de procéder à l'exécution forcée de la condamnation. En conséquence, le 16 mai 2023, Bouygues Telecom a versé à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros, majorée notamment des intérêts légaux. Bouygues Telecom conteste le jugement du tribunal de commerce de Paris et a fait appel de ce jugement devant la Cour d'Appel de Paris.

Stratégie RSE

En ligne avec sa stratégie climat 2020-2030, Bouygues Telecom a mis en place, au cours du premier semestre 2023, de nouvelles initiatives au service de la protection de l'environnement :

- Bouygues Telecom a poursuivi son plan de sobriété énergétique et accompagné ses clients et collaborateurs dans l'adoption d'écogestes numériques. L'opérateur a ainsi publié une série de vidéos et une deuxième *newsletter* présentant des bonnes pratiques pour une consommation plus responsable, dans la continuité de la campagne gouvernementale « Chaque geste compte », lancée en octobre 2022 ;

¹ Enquête de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), octobre 2022

² Volumes de l'Observatoire de l'Arcep au premier trimestre 2023

³ Soit 308 M€ majorés des intérêts légaux pour 2 M€

- En février 2023, Bouygues Telecom a présenté sa dernière génération de box 5G pour un accès internet Très Haut Débit et de qualité. Composée à 95% de plastique recyclé, cette box a été spécialement conçue pour être facilement remise à neuf ou réutilisée et ainsi limiter son impact environnemental ;
- Depuis mars 2023, Bouygues Telecom Entreprises propose à ses clients le nouvel « Eco portail Entreprise ». Destinée aux gestionnaires des flottes mobiles, aux responsables RSE et aux collaborateurs, cette plateforme paramétrable et personnalisable offre de nombreuses fonctionnalités afin d'aider les entreprises dans leur démarche RSE. Cette solution permet notamment le suivi de l'impact carbone du numérique, la mise en avant de contenus personnalisés et la mise à disposition de conférences et formations certifiantes.

Sur le plan sociétal, l'engagement de Bouygues Telecom a été marqué par la publication, en mars 2023, de son index de l'égalité professionnelle pour l'année 2022. Avec un résultat de 99/100, l'opérateur démontre son fort engagement pour l'égalité professionnelle depuis plusieurs années.

2.7.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	3 806	3 636	+5% ^a
<i>Dont chiffre d'affaires Services</i>	2 948	2 824	+4%
<i>Dont chiffre d'affaires facturé aux clients</i>	2 914	2 747	+6%
<i>Dont chiffre d'affaires Autres</i>	858	812	+6%
EBITDA après Loyer	928	830	+98
<i>EBITDA après Loyer/Chiffre d'affaires Services</i>	31,5%	29,4%	+2,1 pts
Résultat opérationnel courant des activités	366	309	+57
Résultat opérationnel courant	352	295	+57
Résultat opérationnel	363 ^b	305 ^b	+58
Résultat net part du Groupe	213	193	+20
Investissement d'exploitation bruts	(857)	(869)	+12
Cessions	2	32 ^c	-30

(a) +5% à périmètre et change constants

(b) Dont 11 M€ de résultat non-courant au S1 2023 et 10 M€ de résultat non-courant au S1 2022

(c) Majoritairement liées à la cession de *data centers* au S1 2022

Reflet de son activité commerciale, le chiffre d'affaires facturé aux clients ressort à 2,9 milliards d'euros, en hausse de 6% par rapport au premier semestre 2022. Il bénéficie de la solidité des bases de clients Mobile et Fixe et de l'augmentation des ABPU¹ (sur un an, l'ABPU Mobile² augmente de 0,3€ à 19,7€ par client par mois, et l'ABPU Fixe augmente de 1,8€ à 30,5€ par client par mois).

Le chiffre d'affaires Services croît de 4% sur un an, toujours pénalisé par la baisse du chiffre d'affaires « entrant ». Le chiffre d'affaires Autres augmente de 6% sur un an, tiré essentiellement par la croissance du chiffre d'affaires « travaux ». Au total, le chiffre d'affaires de l'opérateur progresse de 5% par rapport au premier semestre 2022.

L'EBITDA après Loyer progresse de 98 millions d'euros sur un an à 928 millions d'euros, soutenu par la croissance de l'activité et la bonne maîtrise des coûts. La marge d'EBITDA après Loyer poursuit sa hausse à 31,5% (+ 2,1 points par rapport à fin juin 2022).

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'élève à 366 millions d'euros, en hausse de 57 millions d'euros sur un an.

Le résultat opérationnel inclut un résultat non courant de 11 millions d'euros ; ce montant est notamment lié à une reprise de provision non utilisée pour dépréciation d'un actif de location.

¹ ABPU T2 2023

² L'ABPU Mobile n'est plus retraité de l'impact *roaming*

Les investissements d'exploitation bruts hors fréquences s'élevèrent à 857 millions d'euros à fin juin 2023, un niveau comparable à celui du premier semestre 2022.

2.7.3. Perspectives

Dans un contexte de poursuite du développement de sa base de clients, notamment dans le Fixe, et de maintien de ses investissements destinés à densifier son réseau dans le Mobile, Bouygues Telecom confirme pour 2023 :

- un chiffre d'affaires facturé aux clients en hausse ;
- un EBITDA après Loyer d'environ 1,9 milliard d'euros ;
- des investissements d'exploitation bruts d'environ 1,5 milliard d'euros, hors fréquences.

2.8. Bouygues SA

Au titre du premier semestre 2023, le résultat net de Bouygues SA en normes françaises s'établit à 565 millions d'euros, soit une baisse de 141 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022. Cette diminution s'explique principalement par le recul des dividendes perçus des métiers pour 163 millions d'euros (absence de dividende versé par Bouygues Telecom en 2023 partiellement compensé par le premier versement réalisé par Equans), la hausse du coût du financement pour 46 millions d'euros en lien avec l'acquisition d'Equans en partie compensés par l'absence en 2023 de dépenses engagées sur les opérations Equans et Newborn pour 34 millions d'euros.

2.9. Risques et incertitudes

La section « Risques et gestion des risques » (Chapitre 4) du Document d'enregistrement universel 2022 contient une description des facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé.

Il n'y a pas eu d'évolution significative des facteurs de risques au cours du premier semestre 2023.

S'agissant des différends et litiges, les évolutions significatives des dossiers pendants sont présentées ci-dessous (les montants en devise sont indiqués en euros, sur la base du taux de change devise/euro du 30 juin 2023).

2.9.1. BOUYGUES CONSTRUCTION

France – METP Île-de-France

À la suite d'une décision du Conseil de la concurrence intervenue le 9 mai 2007, la Région Île-de-France (la « Région ») avait mené, courant 2008, une série de procédures visant à obtenir réparation du préjudice qu'elle estimait avoir subi du fait des pratiques anticoncurrentielles d'entreprises du secteur de la construction à l'occasion de l'attribution des différents marchés de rénovation des lycées en Île-de-France.

Le Tribunal des conflits ayant jugé, le 16 novembre 2015, que ce litige relevait des juridictions administratives, la Région avait, le 28 mars 2017, saisi le tribunal administratif de Paris de plusieurs requêtes indemnitaires (une par lycée concerné) aux fins de condamnation *in solidum* des co-auteurs du dommage au paiement d'une indemnité d'un montant de 16,4 % du prix payé pour chaque lycée.

Par plusieurs jugements en date du 29 juillet 2019, le tribunal administratif de Paris a déclaré prescrites les actions indemnitaires engagées.

Sur appel de la Région, la cour administrative d'appel de Paris, par deux arrêts du 19 février 2021, a jugé que l'action en responsabilité de la Région n'était pas atteinte par la prescription et a ordonné une mesure d'expertise aux fins d'évaluation du préjudice.

Par deux arrêts en date du 17 mai 2023, le Conseil d'Etat a rejeté les pourvois formés par les sociétés du Groupe concernées contre les arrêts précités de la cour administrative d'appel.

L'expertise ordonnée par la cour administrative d'appel en 2021, suspendue dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat, a repris.

France – Bouygues Construction Expertises Nucléaires

Le 12 février 2019, des visites et saisies ont été réalisées dans les locaux de l'agence de Bouygues Construction Expertises Nucléaires de Bagnols-sur-Cèze par ordonnance du tribunal de grande instance de Nanterre, rendue sur requête du rapporteur général de l'Autorité de la Concurrence du 4 février 2019.

L'enquête est relative à des pratiques prohibées par l'article L. 420-1 du Code de commerce dans le secteur des services d'ingénierie, de maintenance, de démantèlement et de traitements de déchets d'installations nucléaires.

Le périmètre des investigations concerne au total dix marchés attribués par le CEA pour son site de Marcoule.

Le 23 juin 2022, l'Autorité de la concurrence a adressé une notification de griefs à Bouygues Construction Expertises Nucléaires, en qualité d'auteur, ainsi qu'à Bouygues Travaux Publics et Bouygues en qualité de sociétés mères. Une audience devant l'Autorité de la concurrence s'est tenue le 30 mars 2023.

France – Procédures fiscales

À la suite de contrôles portant sur les exercices 2018 et 2019, la direction des vérifications nationales et internationales de la direction générale des finances publiques a notifié à Bouygues Construction deux propositions de rectification au titre de l'impôt sur les sociétés, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de retenues à la source. L'administration considère que le montant des redevances perçues par Bouygues Construction auprès de ses filiales au titre des licences de marques devrait être revalorisé. Bouygues Construction, qui conteste tant le principe de cette revalorisation que son quantum, a engagé une procédure de recours administratif.

2.9.2. EQUANS

Irlande – Centrale Biomasse Belfast

Le 3 novembre 2015, Bouygues E&S Contracting UK Limited (« BYES Contracting ») et Full Circle Generation Ltd (le « Client ») ont conclu (i) un contrat de conception construction (le « CCC ») et (ii) un contrat d'exploitation-maintenance (le « CEM ») pour réaliser une centrale biomasse (Energy from Waste) dans le port de Belfast.

La centrale a été réceptionnée le 26 mars 2020. Le Client ayant considéré que les tests de performance réalisés à compter de cette date n'ont pas été concluants, il a procédé à la résiliation du CCC pour faute le 5 juillet 2021, et à la résiliation du CEM pour faute le 6 juillet 2021. BYES Contracting conteste le droit à résiliation du Client.

Le 28 mars 2022, le Client a initié une procédure d'arbitrage en vue de se voir indemniser des dommages résultant de la non-atteinte des performances de la centrale, qu'il valorise dans un mémoire au tribunal en date du 30 juin 2023, à 323,8 millions d'euros au titre du CCC et à 88,5 millions d'euros au titre du CEM (hors intérêts). La procédure suit son cours.

Chili - Hôpital Santiago du Chili

En janvier 2021, Ima Industrial (« Ima »), filiale d'Equans au Chili, s'est vue sous-confier par Constructora de Infraestructura de Chile SPA (« CICH »), entrepreneur principal des travaux de construction de l'hôpital de Salvador, un lot en sous-traitance de travaux de chauffage, ventilation et climatisation. Le 5 décembre 2022, Ima a présenté une réclamation à CICH en vue d'obtenir une extension de délais et une indemnisation pour des surcoûts survenus en cours d'exécution des prestations, pour un montant de 9,8 millions d'euros. Le 13 décembre 2022, CICH a notifié

à l'annulation anticipée du contrat, invoquant la violation de spécifications contractuelles. Une procédure d'arbitrage a été engagée devant le Centre d'arbitrage et de médiation de la chambre de commerce de Santiago. Une première audience s'est tenue le 8 mars 2023.

2.9.3. BOUYGUES TELECOM

Contentieux terminaux mobiles

En octobre 2019, la société Free Mobile a assigné Bouygues Telecom devant le tribunal de commerce de Paris sur le fondement de la concurrence déloyale, au motif que des offres anciennes de Bouygues Telecom associant un forfait téléphonique et l'acquisition d'un téléphone mobile constitueraient des opérations de crédit à la consommation et des pratiques trompeuses. Le 9 février 2023, le tribunal de commerce de Paris a condamné Bouygues Telecom à payer à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros de dommages et intérêts, et a indiqué que l'exécution provisoire du jugement est de droit.

Free Mobile a pris la décision de procéder à l'exécution forcée de la condamnation. En conséquence, le 16 mai 2023 Bouygues Telecom a versé à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros majorée des intérêts légaux, soit 310 millions d'euros. Bouygues Telecom conteste le jugement du tribunal de commerce de Paris et a fait appel de ce jugement devant la cour d'appel de Paris.

Accès à l'infrastructure FTTH

- Le 30 janvier 2020, Bouygues Telecom a saisi l'Arcep d'une demande de règlement de différends relatifs aux conditions financières de l'accès aux lignes FTTH déployées par SFR FTTH (devenu XP Fibre) dans la zone dite SFMD (ZMD AMII historique SFR + zone AMEL). Par une décision du 5 novembre 2020, l'Arcep a enjoint à XP Fibre de rétablir les tarifs de cofinancement en vigueur avant le 1^{er} février 2020 et de proposer à Bouygues Telecom un tarif de location n'excédant pas 13,20 euros HT/mois par ligne. Saisie par XP Fibre, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision de l'Arcep par un arrêt du 20 avril 2023. XP Fibre a formé un pourvoi en cassation le 8 juin 2023.
- Le 14 octobre 2021, Bouygues Telecom a saisi l'Arcep d'une demande de règlement de différends relatif aux conditions financières liées à la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final dans le cadre du contrat d'accès conclu avec Orange en qualité d'opérateur d'infrastructures FTTH dans les zones très denses du territoire. Le 29 mars 2022, l'ARCEP a fait droit à la demande de Bouygues Telecom et a enjoint Orange de modifier les stipulations de son contrat relatives à la restitution des contributions aux frais de raccordement. Orange a interjeté appel de cette décision devant la cour d'appel de Paris devant laquelle la procédure est en cours.
- Le 24 février 2023, Bouygues Telecom et la Société de Développement pour l'Accès à l'Infrastructure Fibre (SDAIF), dont Bouygues Telecom est actionnaire majoritaire, ont assigné Orange devant le tribunal de commerce de Paris afin d'obtenir la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final qui leur sont dus au titre des lignes FTTH résiliées en zone très dense (pour la période antérieure à celle couverte par le litige mentionné au paragraphe précédent) et en zone moins dense (depuis le 1^{er} janvier 2018). Les demandes de Bouygues Telecom et de la SDAIF s'élèvent à plus de 124 millions d'euros. Orange a formé une demande de sursis à statuer dans l'attente de la décision de la cour d'appel dans le litige mentionné au paragraphe précédent. Bouygues Telecom s'oppose à cette demande.

Tel and Com c/ Bouygues Telecom

Un distributeur spécialisé (la société Tel and Com), dont le contrat n'avait pas été renouvelé à son échéance, avait assigné Bouygues Telecom, le 10 novembre 2015, devant le tribunal de commerce de Paris, sur le fondement d'une rupture brutale de relations commerciales établies. Tel and Com reprochait à Bouygues Telecom de ne pas avoir respecté un délai de préavis suffisant et revendiquait la réparation de son préjudice à hauteur de 125,7 millions d'euros. La cour d'appel de Paris, dans un arrêt du 20 décembre 2019, a jugé que le délai de préavis accordé par

Bouygues Telecom avait été suffisant. Sur pourvoi de Tel and Com, la Cour de cassation a prononcé la cassation partielle de l'arrêt d'appel et renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Paris autrement composée. Devant la cour d'appel de renvoi, le distributeur demande une indemnisation à hauteur de 120 millions d'euros. Par un arrêt du 31 mars 2023, la cour d'appel a jugé que le délai de préavis avait été insuffisant et ordonné une expertise aux fins d'évaluer le préjudice revendiqué par Tel and Com.

2.10. Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2023, aucune transaction entre parties liées de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues n'a été conclue ; de même, aucune modification des transactions entre parties liées, de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues, n'est intervenue au cours de cette période. Conformément aux dispositions des conventions autorisées par le conseil d'administration et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, Bouygues a fourni des prestations de service aux différents sous-groupes, principalement dans le domaine du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance.

Les informations relatives aux transactions entre parties liées figurent dans la note 13 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés.

2.11. Événements postérieurs à la clôture

Néant

3. GLOSSAIRE

Activités de construction : Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas.

Activités d'énergies et services : Equans.

ABPU (Average Billing Per User) :

- dans le Mobile, il est égal à la somme des chiffres d'affaires Mobile facturés au client pour les clients Grand Public et Entreprises divisée par le nombre de clients moyen sur la période. Il ne prend pas en compte les cartes SIM *MtoM* et SIM gratuites ;
- pour le Fixe, il est égal à la somme des chiffres d'affaires Fixe facturés au client pour les clients Grand Public (hors Entreprises) divisée par le nombre de clients moyen sur la période.

BtoB (business to business) : décrit les activités d'échanges entre les entreprises.

Carnet de commandes (Bouygues Construction, Colas, Equans) : représente le volume d'activité traitée restant à réaliser pour les opérations ayant fait l'objet d'une prise de commande ferme, c'est-à-dire dont le contrat a été signé et est entré en vigueur (après l'obtention de l'ordre de service et la levée des conditions suspensives).

Carnet de commandes (Bouygues Immobilier) : il est composé du chiffre d'affaires des ventes notariées restant à réaliser et du montant du chiffre d'affaires total des réservations signées restant à notarié.

En application de la norme IFRS 11, Bouygues Immobilier exclut de son carnet de commandes le chiffre d'affaires des réservations réalisées à travers des sociétés mises en équivalence (société en co-promotion en cas de contrôle conjoint).

Cash-flow libre : capacité d'autofinancement nette (déterminée après coût de l'endettement financier net, après charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés) diminuée des investissements nets d'exploitation ainsi que du remboursement des obligations locatives. Il est calculé avant variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et hors fréquences.

Chiffre d'affaires Autres (Bouygues Telecom) : différence entre le chiffre d'affaires total de Bouygues Telecom et le chiffre d'affaires Services. Il comprend en particulier :

- les ventes de terminaux, d'accessoires, d'assurances ou autres ;
- les revenus d'itinérance ;
- les prestations de services autres que Telecom (construction de sites ou installation de lignes FTTH) ;
- le cofinancement publicitaire.

Chiffre d'affaires Services (Bouygues Telecom) :

Il comprend :

- le chiffre d'affaires facturé au client qui intègre :

Dans le Mobile :

- pour les clients Grand Public : le chiffre d'affaires des appels sortants (voix, SMS et données), des frais de mise en service, des services à valeur ajoutée ;
- pour les clients Entreprises : le chiffre d'affaires des appels sortants (voix, SMS et données), des frais de mise en service, des services à valeur ajoutée, ainsi que le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises ;
- le chiffre d'affaires du *Machine-To-Machine (MtoM)* ;
- le chiffre d'affaires de l'itinérance (*roaming* Visiteurs) ;
- le chiffre d'affaires réalisé avec les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).

Dans le Fixe :

- pour les clients Grand Public, le chiffre d'affaires des appels sortants, des services fixes haut débit, des services de télévision (notamment *Video On Demand* et *Replay TV*) et le chiffre d'affaires relatif aux frais de mise en service et à la location d'équipements ;
 - pour les clients Entreprises, le chiffre d'affaires des appels sortants, des services fixes haut débit, des services de télévision (notamment *Video On Demand* et *Replay TV*) et le chiffre d'affaires relatif aux frais de mise en service et à la location d'équipements, ainsi que le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises ;
 - le chiffre d'affaires de vente en gros réalisé avec d'autres opérateurs de réseaux fixes.
- le revenu des appels entrants Voix et SMS ;
 - l'étalement de la subvention sur la durée de vie prévisionnelle du client, conséquence d'IFRS 15 ;
 - l'activation, puis l'étalement sur la durée de vie prévisionnelle du client des chiffres d'affaires liées aux mises en services.

EBITDA après Loyer : correspond au résultat opérationnel courant, après prise en compte des charges d'intérêts sur obligations locatives, corrigé des dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, aux provisions et autres dépréciations ainsi que des effets liés aux pertes de contrôle. Ces derniers concernent l'impact lié aux réévaluations des lots conservés.

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et change constants :

- à change constant : évolution après conversion du chiffre d'affaires en devises de la période en cours aux taux de change de la période de comparaison ;
- à périmètre constant : évolution du chiffre d'affaires des périodes à comparer, recalculé de la façon suivante :
 - en cas d'acquisition, est déduit de la période en cours le chiffre d'affaires de la société acquise qui n'a pas de correspondance dans la période de comparaison ;
 - en cas de cession, est déduit de la période de comparaison le chiffre d'affaires de la société cédée qui n'a pas de correspondance dans la période en cours.

Excédent / Endettement financier net : la position de trésorerie du Groupe se calcule en tenant en compte la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes créditeurs de banque, les dettes financières non courantes et courantes et les instruments financiers. L'endettement/excédent financier n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes. Selon que ce solde est positif ou négatif, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net. Les principaux éléments de variation de l'endettement net sont présentés en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2023.

FTTH (*Fiber to the Home* - Fibre jusqu'à l'abonné) : correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel (définition de l'Arcep).

Marge d'EBITDA après Loyer (Bouygues Telecom) : EBITDA après Loyer sur chiffre d'affaires Services.

MtoM : les communications *Machine-To-Machine* ou *MtoM* consistent en la mise en relation de machines ou d'objets intelligents, ou entre un objet intelligent et une personne, avec un système d'information via des réseaux de communications mobiles généralement sans intervention humaine.

Prises FTTH sécurisées : prises pour lesquelles l'horizontal est déployé ou en cours de déploiement ou commandé et ce, jusqu'au point de mutualisation.

Prises FTTH commercialisées : prises pour lesquelles l'horizontal et la verticale sont déployés et connectés via le point de mutualisation.

Prise de commandes (Bouygues Construction, Colas) : une affaire est enregistrée dans la prise de commandes dès lors que le contrat est signé et entré en vigueur (obtention de l'ordre de service et levée de l'ensemble des

conditions suspensives) et que le financement est mis en place. Le montant enregistré correspond au chiffre d'affaires à réaliser sur cette affaire.

Réservations en valeur (Bouygues Immobilier) : montant exprimé en euro de la valeur des biens immobiliers réservés sur une période donnée.

- logements : somme des valeurs des contrats de réservation, unité et bloc, signés par les clients et validés en interne, nettes des désistements enregistrés ;
- immeubles de bureaux : ils sont enregistrés dans les réservations à la vente notaire ;
- pour les opérations immobilières réalisées en co-promotion :
 - si Bouygues Immobilier détient le contrôle exclusif de la société de co-promotion (intégration globale), alors 100 % des montants sont intégrés dans les réservations ;
 - s'il y a contrôle conjoint (société mise en équivalence), alors l'activité commerciale est enregistrée à hauteur de la quote-part détenue dans la société de co-promotion.

Résultat opérationnel courant des activités : le Résultat Opérationnel Courant des Activités (ROCA) correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte des amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA).

Wholesale : marché de la « vente en gros » aux opérateurs de communications électroniques.

4. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé (en millions d'euros)

ACTIF	Note Annexe	30/06/2023 net	31/12/2022 net	30/06/2022 net
Immobilisations corporelles		9 464	9 187	8 360
Droits d'utilisation des actifs loués		2 541	2 472	1 955
Immobilisations incorporelles		3 901	3 969	2 665
Goodwill	3.1	12 663	12 626	7 372
Coentreprises et entités associées	3.2	1 746	1 686	1 521
Autres actifs financiers non courants		973	584	605
Impôts différés actifs		523	489	349
ACTIF NON COURANT		31 811	31 013	22 827
Stocks		3 290	3 131	3 230
Avances et acomptes versés sur commandes		424	422	413
Clients et comptes rattachés		10 255	9 573	7 942
Actifs sur contrats clients		6 450	5 595	3 514
Actifs d'impôt courants		286	306	208
Autres créances courantes		4 842	4 475	3 809
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2 285	5 736	4 593
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	7	49	193	791
Autres actifs financiers courants		16	32	42
ACTIF COURANT		27 897	29 463	24 542
Actifs ou activités détenus en vue de la vente			119	275
TOTAL ACTIF		59 708	60 595	47 644
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note Annexe	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Capital social	4	381	375	383
Primes et réserves		11 264	10 843	10 821
Réserve de conversion		81	75	168
Actions propres détenues		(85)	(54)	(188)
Résultat net part du Groupe	11	225	973	147
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		11 866	12 212	11 331
Participations ne donnant pas le contrôle		1 706	1 720	1 643
CAPITAUX PROPRES		13 572	13 932	12 974
Dettes financières non courantes	6.1/7	11 771	11 586	7 255
Obligations locatives non courantes		2 127	2 107	1 670
Provisions non courantes	5.1	2 232	2 250	1 917
Impôts différés passifs		729	759	585
PASSIF NON COURANT		16 859	16 702	11 427
Dettes financières courantes	6.1/7	667	1 361	1 411
Obligations locatives courantes		512	498	376
Passifs d'impôt courants		357	349	179
Fournisseurs et comptes rattachés		10 822	11 116	8 623
Passifs sur contrats clients		7 221	6 941	4 865
Provisions courantes	5.2	1 801	1 832	1 211
Autres passifs courants		7 415	7 385	6 064
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	7	462	418	419
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	7	7	4	4
Autres passifs financiers courants		13	13	17
PASSIF COURANT		29 277	29 917	23 169
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			44	74
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		59 708	60 595	47 644
ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/EXCÉDENT FINANCIER NET (+)	7/11	(10 573)	(7 440)	(3 705)

Compte de résultat consolidé (en millions d'euros)

	Note Annexe	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre		Exercice
		2023	2022	2023	2022	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES ^a	8/11	26 136	18 531	14 129	10 327	44 322
Autres produits de l'activité		22	33	12	17	76
Achats consommés		(11 775)	(8 356)	(6 455)	(4 827)	(19 372)
Charges de personnel		(7 185)	(4 501)	(3 800)	(2 406)	(10 381)
Charges externes		(5 354)	(4 325)	(2 683)	(2 152)	(10 572)
Impôts et taxes		(384)	(355)	(133)	(122)	(639)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(1 075)	(977)	(557)	(499)	(2 228)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués		(272)	(194)	(134)	(106)	(446)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées		20	59	24	51	(172)
Variation des stocks de production et de promotion immobilière		(34)	90	(36)	59	61
Autres produits d'exploitation ^b		967	994	426	549	2 565
Autres charges d'exploitation		(385)	(507)	(98)	(322)	(1 252)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	9/11	681	492	695	569	1 962
Autres produits opérationnels		41	17	31	9	93
Autres charges opérationnelles		(121)	(61)	(87)	(37)	(183)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	9/11	601	448	639	541	1 872
Produits financiers		37	13	19	6	33
Charges financières		(186)	(86)	(99)	(44)	(231)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET (+)		(149)	(73)	(80)	(38)	(198)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	11	(37)	(29)	(19)	(14)	(62)
Autres produits financiers		56	42	33	16	91
Autres charges financières		(71)	(46)	(37)	(23)	(118)
Impôt	10	(155)	(103)	(152)	(130)	(424)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	3.2/11	46	(8)	31	(5)	(30)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		291	231	415	347	1 131
Résultat net des activités abandonnées						
RÉSULTAT NET		291	231	415	347	1 131
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	11	225	147	359	278	973
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		66	84	56	69	158
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES PAR ACTION (EN EUROS)		0,60	0,38	0,96	0,72	2,55
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)		0,60	0,38	0,96	0,72	2,55
(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international		12 797	7 410	7 180	4 442	20 154
(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres		127	149	51	94	364

État consolidé des produits et charges comptabilisés (en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre		Exercice
	2023	2022	2023	2022	2022
RÉSULTAT NET	291	231	415	347	1 131
Éléments non recyclables en résultat net					
Écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(21)	142	(21)	128	206
Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres	7	(2)	5	2	(1)
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	4	(31)	6	(28)	(49)
Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées		1	(1)	1	1
Éléments recyclables en résultat net					
Écarts de conversion	5	71	1	40	(19)
Réévaluation des actifs de couverture	(33)	794	(8)	386	1 034
Impôts sur éléments recyclables en résultat net	7	(203)	1	(99)	(262)
Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées	(6)	67	5	47	108
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(37)	839	(12)	477	1 018
PRODUITS ET CHARGES NETS COMPTABILISÉS	254	1 070	403	824	2 149
Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe	188	970	346	743	1 971
Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle	66	100	57	81	178

Variation des capitaux propres consolidés (en millions d'euros)

	Capital - Prime d'émission	Réserves liées au capital et report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions propres détenues	Opérations affectées directement en capitaux propres	TOTAL GROUPE	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	TOTAL
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2021	2 825	3 306	5 213	(88)	(112)	11 144	1 645	12 789
Mouvements 1^{er} semestre 2022								
Résultat net			147			147	84	231
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					823	823	16	839
Résultat net et produits et charges comptabilisés^b			147		823	970	100	1 070
Opérations nettes sur capital et réserves	1	(130)	130			1		1
Acquisitions et cessions d'actions propres			(4)	(100)		(104)		(104)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			(12)			(12)	(1)	(13)
Distribution			(680)			(680)	(95)	(775)
Paiements fondés sur des actions			5			5	1	6
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)			7			7	(7)	
SITUATION AU 30 JUIN 2022	2 826	3 176	4 806	(188)	711	11 331	1 643	12 974
Mouvements 2^{ème} semestre 2022								
Résultat net			826			826	74	900
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					175	175	4	179
Résultat net et produits et charges comptabilisés^b			826		175	1 001	78	1 079
Opérations nettes sur capital et réserves	(259)			258		(1)		(1)
Acquisitions et cessions d'actions propres			(2)	(124)		(126)		(126)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			(3)			(3)		(3)
Distribution							(2)	(2)
Paiements fondés sur des actions			8			8	1	9
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)			2			2		2
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022	2 567	3 176	5 637	(54)	886	12 212	1 720	13 932
Mouvements 1^{er} semestre 2023								
Résultat net			225			225	66	291
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(37) ^a	(37)	^a	(37)
Résultat net et produits et charges comptabilisés^b			225		(37)	188	66	254
Opérations nettes sur capital et réserves	7	142	(5)	5		149		149
Acquisitions et cessions d'actions propres			8	(36)		(28)		(28)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			(12)			(12)		(12)
Distribution			(671)			(671)	(70)	(741)
Paiements fondés sur des actions			17			17	1	18
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)			11			11	(11)	
SITUATION AU 30 JUIN 2023	2 574	3 318	5 210	(85)	849	11 866	1 706	13 572

(a) dont variation de la réserve de conversion

	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Sociétés contrôlées	5		5
Coentreprises et entités associées	1		1
	6		6

(b) voir état consolidé des produits et charges comptabilisés

État consolidé des flux de trésorerie (en millions d'euros)

	Note Annexe	1 ^{er} semestre 2023	2022	Exercice 2022
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES				
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ				
Résultat net des activités poursuivies		291	231	1 131
Retraitements :				
Quote-part du résultat des coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus		6	57	92
Dividendes des sociétés non consolidées		(2)	(6)	(11)
Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles et aux provisions non courantes		1 030	926	2 261
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		255	203	424
Plus et moins-values de cessions d'actifs		(42)	(75)	(285)
Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines		155	103	424
Impôts décaissés		(258)	(176)	(518)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(23)	(37)	(194)
CAF APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET/PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET, CHARGES D'INTÉRÊTS SUR OBLIGATIONS LOCATIVES ET APRÈS IMPÔTS DÉCAISSÉS	11	1 412	1 226	3 324
Reclassement du coût de l'endettement financier net/Produit de l'excédent financier net et des charges d'intérêts sur obligations locatives		186	102	260
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes ^a	11	(1 960)	(2 228)	(606)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		(362)	(900)	2 978
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	11	(1 241)	(1 185)	(2 625)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	11	110	121	404
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(162)	(244)	(105)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(83)	(9)	(20)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés		7	13	16
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés		76		
Prix d'acquisition des activités consolidées		(71)	(26)	(6 269)
Prix de cession des activités consolidées		53	56	281
Dettes nettes sur activités consolidées		(40)	(56)	(97)
Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées	7	2	(8)	(252)
Autres flux liés aux opérations d'investissements : var. prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées	1	(310)	(118)	36
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 659)	(1 456)	(8 631)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires		66	(149)	(283)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(671)	(680)	(680)
Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle		(70)	(95)	(97)
Variation des dettes financières courantes et non courantes	7	(496)	1 555	5 745
Remboursement des obligations locatives	11	(270)	(206)	(441)
Coût de l'endettement financier net/Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locatives		(186)	(102)	(260)
Autres flux liés aux opérations de financement	7	142	42	869
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 485)	365	4 853
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES	7	11	26	(32)
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)		(3 495)	(1 965)	(832)
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	7	5 318	6 150	6 150
Flux nets	7	(3 495)	(1 965)	(832)
Flux non monétaires				
Activité détenue en vue de la vente			(11)	
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	7	1 823	4 174	5 318
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES				
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE				
Flux nets				
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE				

(a) définition de la variation du BFR lié à l'activité : actif courant - passif courant, hors impôts sur les sociétés, hors créances et dettes sur immobilisations, hors dettes financières courantes, hors obligations locatives courantes et hors instruments financiers sur couverture de dettes

ANNEXE COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

Construction de 4,2 km de tunnel ferroviaire de la ligne 15 sud lot T3A - Grand Paris Express (Bouygues Travaux Publics)

BOUYGUES

SOMMAIRE

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE.....
NOTE 3	ACTIF NON COURANT
NOTE 4	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
NOTE 5	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES
NOTE 6	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES
NOTE 7	VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....
NOTE 8	CHIFFRE D'AFFAIRES
NOTE 9	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL.....
NOTE 10	IMPÔT
NOTE 11	INFORMATION SECTORIELLE.....
NOTE 12	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....
NOTE 13	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Note 1 Faits significatifs

1.1 Faits significatifs du premier semestre 2023

Les principales opérations du premier semestre 2023 sont présentées ci-après :

- Le 4 janvier 2023, Bouygues Construction a apporté à Equans l'intégralité des actions composant le capital de ses activités Energies & Services (sociétés Bouygues Energies & Services, Kraftanlagen Energies & Services GmbH). L'intégralité des actions Equans reçues par Bouygues Construction en rémunération de cet apport a été distribuée à ses actionnaires, soit à Bouygues SA et à sa filiale SFPG.

Les activités Energies & Services de Bouygues, qui étaient rattachées à Bouygues Construction sur l'exercice 2022, sont rattachées au secteur IFRS 8 « Equans » depuis début janvier 2023. La contribution dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2023 du pôle « Equans » est communiquée en note 11 de l'annexe.

Ce transfert a été réalisé sur la base de la valeur comptable historique des activités Energies & Services chez Bouygues Construction dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sous contrôle commun et est sans impact sur les comptes consolidés de Bouygues.

- En octobre 2019, la société Free Mobile a assigné Bouygues Telecom devant le tribunal de commerce de Paris sur le fondement de la concurrence déloyale, au motif que des offres anciennes de Bouygues Telecom associant un forfait téléphonique et l'acquisition d'un téléphone mobile constitueraient des opérations de crédit à la consommation et des pratiques trompeuses. Le 9 février 2023, le tribunal de commerce de Paris a condamné Bouygues Telecom à payer à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros de dommages et intérêts et a indiqué que l'exécution provisoire du jugement est de droit, ce qui selon Bouygues Telecom est inexact s'agissant d'une procédure introduite avant le 1er janvier 2020. Free Mobile a pris la décision de procéder à l'exécution forcée de la condamnation. En conséquence, le 16 mai 2023 Bouygues Telecom a versé à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros majorée des intérêts légaux, soit 310 millions d'euros. Bouygues Telecom conteste le jugement du tribunal de commerce de Paris ainsi que son exécution provisoire et a fait appel de ce jugement devant la Cour d'Appel de Paris. Cette somme a été classée dans le bilan du 30 juin 2023 en « Autres actifs financiers non courants ». Le décaissement est présenté en « Autres flux liés aux opérations d'investissement » dans l'Etat consolidé des flux de trésorerie.
- Le 15 février 2023, les groupes France Télévisions, M6 et TF1, ont annoncé leur décision d'arrêter la plateforme Salto et sa mise en dissolution en vue de sa liquidation. La société Salto a mis fin à son service le 27 mars 2023. Au 31 décembre 2022, les pertes cumulées depuis l'origine avaient été imputées à l'avance en compte-courant (considérée comme une composante de la quote-part d'investissement du groupe dans la société), et l'excédent avait été comptabilisé en provision pour charges. Cette position n'a pas évolué sur le 1^{er} semestre 2023.
- Le 27 juin 2023, Bouygues a réalisé une augmentation de capital d'un montant de 150 millions d'euros, prime d'émission incluse, dans le cadre de l'opération d'épargne salariale dénommée Bouygues Confiance n°12.

Cette augmentation de capital était réservée aux salariés des sociétés françaises du Groupe, via un FCPE dont les parts sont bloquées pendant une période de cinq ans, sauf cas de déblocage anticipé autorisé par la loi. Elle a entraîné la création de 6 845 564 actions Bouygues nouvelles (note 4 de l'annexe) émises au prix de souscription de 21,912 euros.

- Le 3 juillet 2019, le tribunal d'appel de Singapour a confirmé la décision de première instance mettant à la charge de Dragages Singapour, filiale de Bouygues Construction, les coûts de réfection de l'ensemble du bardage de la façade de la tour Centennial livrée en 1997, faisant suite à la chute en 2004, puis en 2011, de panneaux de la façade. Le 19 avril 2023, Dragages Singapour a été condamnée par la Haute Cour de la République de Singapour à payer 39 millions d'euros. Le 26 juin 2023, aux termes d'une procédure d'appel et d'une négociation avec le client, Dragages Singapour a signé un accord mettant un terme définitif à ce litige pour 37 millions d'euros, payés au cours du deuxième trimestre 2023.

- Après la sélection de la chaîne TF1 par l'ARCOM le 22 février dernier dans le cadre de l'appel à candidature pour sa diffusion sur la TNT, TF1 a signé le 27 avril 2023 une nouvelle convention avec l'Autorité, lui permettant l'utilisation de la fréquence TNT à compter du 6 mai 2023 pour une durée de 10 ans.
- À la suite d'une décision du Conseil de la concurrence intervenue le 9 mai 2007, la Région Île-de-France (la « Région ») avait mené, courant 2008, une série de procédures visant à obtenir réparation du préjudice qu'elle estimait avoir subi du fait des pratiques anticoncurrentielles d'entreprises du secteur de la construction à l'occasion de l'attribution des différents marchés de rénovation des lycées en Île-de-France.

Le Tribunal des conflits ayant jugé, le 16 novembre 2015, que ce litige relevait des juridictions administratives, la Région avait, le 28 mars 2017, saisi le tribunal administratif de Paris de plusieurs requêtes indemnitaires (une par lycée concerné) aux fins de condamnation in solidum des co-auteurs du dommage au paiement d'une indemnité d'un montant de 16,4 % du prix payé pour chaque lycée.

Par plusieurs jugements en date du 29 juillet 2019, le tribunal administratif de Paris a déclaré prescrites les actions indemnitaires engagées.

Sur appel de la Région, la cour administrative d'appel, par deux arrêts du 19 février 2021, a jugé que l'action en responsabilité de la Région n'était pas atteinte par la prescription et a ordonné une mesure d'expertise aux fins d'évaluation du préjudice. Par deux arrêts en date du 17 mai 2023, le Conseil d'Etat a rejeté les pourvois formés par les sociétés du Groupe concernées contre les arrêts précités de la cour administrative d'appel. L'expertise ordonnée par la cour administrative d'appel en 2021, suspendue dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat, a repris.

- Au cours du deuxième trimestre 2023, Bouygues a mis en place un dispositif exceptionnel d'incitation à la performance dénommé « Plan de Performance Management » (ou « PPM »). Ce dispositif vise à assurer l'engagement de managers sélectionnés au sein d'Equans et l'alignement de leurs intérêts avec les objectifs financiers que Bouygues a fixés pour Equans jusqu'en 2027.

Ce PPM prévoit des actions gratuites Equans et des primes de performance :

- La charge IFRS 2 liée à l'attribution des actions gratuites Equans est comptabilisée au sein d'Equans en capitaux propres (transaction réglée en instruments de capitaux propres) et dans les comptes consolidés du Groupe en dette de personnel (transaction réglée en trésorerie) dans la mesure où Bouygues SA assurera la liquidité de ces actions. A ce titre, une charge de 8 millions d'euros a été comptabilisée au deuxième trimestre 2023 en « Autres charges opérationnelles » chez Equans (note 9 de l'annexe). Cette charge est basée sur la juste valeur des actions Equans à la date d'attribution (15 mai 2023) et correspond également à la juste valeur de l'engagement de liquidité de Bouygues SA au titre du PPM. Elle reste inchangée dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2023. A compter du second semestre 2023, la charge qui est comptabilisée chez Equans à chaque clôture pourra être ajustée dans les comptes consolidés du Groupe uniquement pour tenir compte de l'évolution de la juste valeur des actions Equans depuis la date d'attribution et ainsi refléter l'engagement de liquidité de Bouygues SA. Cet ajustement sera présenté chez Bouygues SA et filiales diverses en information sectorielle.
- Les primes de performance commenceront à être comptabilisées au troisième trimestre 2023 en « Autres charges opérationnelles » lorsque les salariés concernés en seront informés. Elles seront constatées au rythme des services rendus par les bénéficiaires.

En complément, certains des managers sélectionnés ont la possibilité d'investir dans Equans aux côtés de Bouygues SA à hauteur d'un montant global de 15 millions d'euros. Dans ce cadre, au cours du deuxième trimestre 2023, Bouygues SA leur a cédé pour un montant total de 12 millions d'euros des actions Equans assorties d'une option de rachat. Compte tenu de cette option, une dette de personnel a été comptabilisée pour le même montant au 30 juin 2023 en contrepartie de la trésorerie reçue. Elle pourra être réajustée en fonction de la juste valeur des actions Equans. L'impact de la cession de ces actions est classé dans l'État Consolidé des Flux de Trésorerie en « Augmentations (réductions) de capital versées

par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires ». La cession des actions résiduelles est intervenue le 26 juillet 2023 pour 3 millions d'euros.

- Le 30 mai 2023, Bouygues a annoncé le succès du placement d'une émission obligataire pour un montant de 1 milliard d'euros à 8 ans (échéance 17 juillet 2031), portant un coupon de 3,875%. Le coût économique pour le Groupe, après prise en compte des opérations de pré-couverture, s'établit à un niveau légèrement inférieur à 1,95%.
- Au cours du premier semestre 2023, le crédit syndiqué mis en place dans le cadre du financement de l'acquisition d'Equans (note 1.2 de l'annexe) a été remboursé à hauteur de 1 750 millions d'euros (note 6 de l'annexe) et s'élève à 700 millions d'euros au 30 juin 2023.
- Comme mentionné en note 1.2 de l'annexe, Bouygues E&S Contracting UK Limited (« BYES Contracting ») et Full Circle Génération Ltd (le « Client ») ont conclu le 3 novembre 2015 (i) un contrat de conception construction (le « CCC ») et (ii) un contrat d'exploitation-maintenance (le « CEM ») pour réaliser une centrale biomasse (Energy from Waste) dans le port de Belfast. La centrale a été réceptionnée le 26 mars 2020. Le Client ayant considéré que les tests de performance réalisés à compter de cette date n'ont pas été concluants, il a procédé à la résiliation du CCC pour faute le 5 juillet 2021, et à la résiliation du CEM pour faute le 6 juillet 2021. BYES Contracting conteste le droit à résiliation du Client.

Le 28 mars 2022, le Client a initié une procédure d'arbitrage en vue de se voir indemniser des dommages résultant de la non-atteinte des performances de la centrale, qu'il valorise dans un mémoire au tribunal en date du 30 juin 2023, à 323,8 millions d'euros au titre du CCC et à 88,5 millions d'euros au titre du CEM (hors intérêts). La procédure suit son cours. Bouygues E&S Contracting UK Limited conteste la demande du Client.

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2022

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2022 sont présentées ci-après :

- Acquisition d'Equans par Bouygues

- Déroulement des opérations

Le 5 novembre 2021, les groupes Bouygues et Engie ont conclu une promesse d'achat aux termes de laquelle Bouygues s'engage à acquérir la totalité du groupe Equans, sur la base d'une valeur d'entreprise de 6,7 milliards d'euros.

Le 12 mai 2022, Bouygues a signé avec Engie le contrat d'acquisition d'Equans (« Share Purchase Agreement ») après l'émission de l'ensemble des avis des Instances Représentatives du Personnel concernées d'Equans et d'Engie.

Le 19 juillet 2022, la Commission européenne a autorisé l'acquisition d'Equans par Bouygues sous réserve du respect des engagements proposés par Bouygues de céder Colas Rail Belgium, ce qui a été réalisé le 30 septembre 2022.

Le 19 juillet 2022, l'autorité chargée du contrôle des concentrations et des investissements étrangers britannique (CMA, Competition and Markets Authority) a émis un avis exprimant ses préoccupations de concurrence uniquement sur l'appel d'offres en cours sur la caténaire de la ligne à grande vitesse High Speed 2 (HS2). Bouygues a déposé le 26 juillet 2022 des propositions de remèdes sur la base desquels la CMA a autorisé l'opération le 27 septembre 2022.

Le 4 octobre 2022, Bouygues SA a finalisé l'acquisition d'Equans et franchit une étape clé de son développement. Le prix final d'acquisition de 100 % des titres Equans s'établit à 6,1 milliards d'euros (dont 130 millions d'euros versés à Engie le 12 mai 2022 à la signature du contrat d'acquisition). À la date de prise de contrôle, après allocation du prix, un goodwill provisoire a été comptabilisé pour 5 209 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 6,5 milliards d'euros après prise en compte de la dette nette d'Equans au jour de l'acquisition d'un montant de 0,4 milliard d'euros. Au 30 juin 2023, le goodwill provisoire s'élève à 5 209 millions d'euros.

- Financement des opérations

Le 3 décembre 2021, Bouygues a signé un crédit syndiqué destiné à financer l'acquisition d'Equans à hauteur de 6 milliards d'euros. Seize banques ont participé à ce financement dont l'échéance a été négociée pour 24 mois après le closing de l'acquisition, et au plus tard le 31 mars 2025. Il était alors prévu que ce financement fasse l'objet d'un refinancement

obligataire avant 2024. Après avoir été réduit dans un premier temps à 4,7 milliards d'euros à la suite des émissions d'emprunts obligataires réalisées par Bouygues le 17 mai 2022, le crédit syndiqué a été tiré pour la totalité dans le cadre de la réalisation de l'acquisition avant d'être partiellement refinancé le 24 octobre 2022 par des nouvelles émissions d'emprunts obligataires d'un montant total de 2,25 milliards d'euros. Au 31 décembre 2022, le crédit syndiqué est donc tiré en totalité et s'élève à 2,45 milliards d'euros. Le coût économique du financement d'Equans est d'environ 2%. Le détail du refinancement est décrit ci-après.

Le 17 mai 2022, Bouygues a émis deux emprunts obligataires d'un montant total de 2 milliards d'euros avec prise d'effet au 24 mai 2022. Ils sont constitués d'une tranche d'un milliard à 7 ans portant un coupon de 2,25 % et d'une tranche d'un milliard à 15 ans portant un coupon de 3,25 %.

Le 24 octobre 2022, Bouygues a émis deux emprunts obligataires d'un montant total de 2,25 milliards d'euros avec prise d'effet au 3 novembre 2022. Ils sont constitués d'une tranche de 1,25 milliard d'euros à 10 ans portant un coupon de 4,625 % et d'une tranche d'un milliard d'euros à 20 ans portant un coupon de 5,375 %.

Au 31 décembre 2022, la juste valeur des swaps de pré-couverture mis en place dans le cadre de l'acquisition d'Equans s'élevait à 1 015 millions d'euros avant impôts différés et est comptabilisée pour 146 millions d'euros à l'actif du bilan en « Instruments financiers – Couverture des dettes financières » et pour 869 millions d'euros en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » suite à l'encaissement des soultes sur les emprunts obligataires de mai et novembre 2022. Au 30 juin 2022, la juste valeur des swaps de pré-couverture comptabilisés à l'actif du bilan en « Instruments financiers-Couverture des dettes financières » s'élevait à 765 millions d'euros avant impôts différés passifs de 198 millions d'euros.

La juste valeur des swaps de pré-couverture dans le cadre de l'acquisition d'Equans s'élevait avant impôts différés à 38 millions d'euros au 31 décembre 2021. La variation de cette juste valeur de swaps de pré-couverture sur l'exercice 2022 est comptabilisée pour 977 millions d'euros en « Produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres ». La juste valeur sera reprise au rythme de l'amortissement des emprunts obligataires couverts. La variation de la juste valeur de swaps de pré-couverture sur le premier semestre 2022 s'élevait à 727 millions d'euros.

Le montant d'impôt dû à la suite de l'encaissement des swaps de pré-couverture s'élève à 224 millions d'euros. Il a été partiellement compensé par l'imputation de la totalité des déficits de l'intégration fiscale chez Bouygues SA et de ce fait 146 millions d'euros ont été payés fin 2022 à ce titre.

▪ Information financière au 31 décembre 2022

Equans est consolidé dans les comptes de Bouygues à compter de début octobre 2022. Les activités Energies & Services de Bouygues, actuellement rattachées au secteur Bouygues Construction jusqu'au 31 décembre 2022, rejoindront début janvier 2023 le secteur IFRS 8 « Equans » (note 1.1 de l'annexe). La contribution dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 du pôle « Equans » et des activités Energies & Services rattachées à Bouygues Construction est communiquée en note 17 de l'annexe au 31 décembre 2022.

Les frais liés à l'acquisition d'Equans sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles » dans le compte de résultat consolidé du Groupe et s'élevaient respectivement à 71 millions d'euros sur l'exercice 2022 et à 40 millions sur le premier semestre 2022. Ils s'élevaient à 17 millions d'euros sur l'exercice 2021.

Si la prise de contrôle d'Equans par Bouygues et son financement étaient intervenus le 1^{er} janvier 2022, le chiffre d'affaires du groupe Bouygues aurait été de 54 385 millions d'euros, le résultat opérationnel courant de 2 069 millions d'euros et le résultat net de 1 127 millions d'euros.

- Le 23 février 2022, Bouygues Telecom et Cellnex ont signé un accord pour la création d'une société destinée à déployer jusqu'à environ 1 350 nouveaux sites Mobile à travers la France en dehors des Zones Très Denses. Cette société, contrôlée par Cellnex, sera propriétaire des sites et gèrera leurs exploitations. Bouygues Telecom disposera d'une option d'achat des titres de Cellnex exerçable entre le 1er juillet et le 31 décembre 2045, 2050 et 2055, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de la société.

- Le 23 février 2022, Bouygues Telecom, Phoenix Tower International (société américaine au portefeuille de Blackstone spécialisée dans la construction d'infrastructures mobiles) et Phoenix France Infrastructures ont signé un accord pour la création d'une société destinée à acquérir 2 000 sites Mobile en Zone Très Dense et d'en déployer jusqu'à 400 supplémentaires. Cette société, filiale directe de Phoenix France Infrastructures, sera propriétaire des sites et gèrera leurs exploitations. Bouygues Telecom disposera d'une option d'achat de titres de Phoenix France Infrastructures exerçable entre le 15 janvier et le 15 juillet 2038, puis tous les 2 ans jusqu'en 2051, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de ces deux sociétés.
- Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Bouygues, ayant très peu d'activité dans ces deux pays, n'est pas directement impacté par le conflit en cours. En effet, en 2021, Bouygues avait réalisé 123 000 euros de chiffre d'affaires en Russie et 24 000 euros en Ukraine. En 2022 aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé dans l'un de ces deux pays. Néanmoins, le Groupe reste très vigilant quant aux évolutions macroéconomiques et à leurs répercussions directes et indirectes sur les activités et les résultats du Groupe.
- Le 28 février 2022, TF1 a annoncé avoir reçu une promesse d'achat de la chaîne TFX (canal 11 de la TNT) d'Altice Media et lui avoir consenti une exclusivité. Le 8 avril 2022, TF1 a annoncé la finalisation avec Altice des accords relatifs à cette cession.
- Le 3 novembre 2015, Bouygues E&S Contracting UK Limited et Full Circle Génération Limited ont conclu (i) un contrat de conception construction (le « CCC ») et (ii) un contrat d'exploitation-maintenance (le « CEM ») relatifs à une centrale Biomasse à Belfast. L'usine a été mise en service le 26 mars 2020. Les tests de performance réalisés à compter de cette date n'ont pas été concluants. Le 5 juillet 2021, le Client a procédé à la résiliation du CCC pour faute, et, le 6 juillet 2021, à la résiliation du CEM pour faute.

Le 28 mars 2022, le Client a initié une procédure d'arbitrage dans le cadre du contrat CCC en vue de se voir indemniser des dommages résultant de la non-atteinte des performances de l'usine (demande préliminaire s'élevant à environ 12,4 millions de livres sterling à titre de principal, soit 14 millions d'euros) et a transmis le 3 février 2023 son décompte au titre des manquements allégués, qui est contesté par Bouygues E&S Contracting UK Limited.

- Le 24 mars 2022, TF1 et M6 ont signé un accord avec France Télévisions concernant le rachat de la participation de 33,33 % de France Télévisions dans Salto, le service de vidéo à la demande par abonnement détenu à parts égales par France Télévisions, TF1 et M6. Par cet accord, les groupes TF1 et M6 s'engageaient, en cas de réalisation de leur projet de fusion, à racheter la participation de 33,33 % de France Télévisions pour une valeur définitive de 45 millions d'euros. La réalisation de ces deux opérations restait soumise à la réalisation du projet de fusion entre le groupe TF1 et le groupe M6, qui a été abandonné au cours du second semestre 2022.
- Le 26 juillet 2022, Bouygues a annoncé la remise d'un rapport par les services de l'instruction de l'Autorité de la concurrence dans le cadre de l'examen du projet de rapprochement entre TF1 et M6. Dans ce rapport, qui ne préjugait pas de la décision finale du Collège de l'Autorité, les services d'instruction considèrent que l'opération soulève des problèmes de concurrence significatifs (en particulier sur le marché de la publicité). La nature et l'étendue des remèdes requis dans le rapport d'instruction feraient perdre toute pertinence au projet des parties qui, dans ce cas, l'abandonneraient.
- Le 16 septembre 2022, Bouygues, RTL Group, TF1 et le groupe M6 ont mis un terme au projet de fusion des groupes TF1 et M6, annoncé le 17 mai 2021. Cette décision intervient après l'audition des parties par le Collège de l'Autorité de la Concurrence, les 5 et 6 septembre 2022, pour défendre l'intérêt et la nécessité de l'opération. À la suite des débats avec l'Autorité et malgré les remèdes additionnels proposés, il apparaît que seuls des remèdes structurels concernant a minima la cession de la chaîne TF1 ou de la chaîne M6 seraient de nature à permettre l'autorisation de l'opération. Les parties ont donc conclu que le projet ne présentait plus aucune logique industrielle. En conséquence, en accord avec les autres parties, Bouygues a décidé de mettre fin au processus d'examen de l'opération devant l'Autorité de la Concurrence. En conséquence, les accords de cession signés avec Altice concernant TFX, et avec France Télévisions concernant le rachat de la participation résiduelle dans Salto deviennent caducs.

- Le 6 avril 2022, Bouygues Telecom et Vauban Infrastructures Partners (Groupe BPCE) ont conclu un accord stratégique destiné à accélérer le déploiement des lignes FTTH dans les zones moyennement denses (AMII) et peu denses (AMEL/RIP) auprès des différents opérateurs d'immeuble, soit environ 21 millions de prises. Bouygues Telecom a créé une société dédiée, SDFAST (Société de Développement de la Fibre Au Service des Territoires) et Vauban Infrastructure Partners, agissant pour le compte de ses fonds, a été retenu comme actionnaire majoritaire de ladite société. SDFAST a principalement pour objet d'acquérir des droits d'accès de long-terme auprès des Opérateurs d'Immeuble, contribuant de cette manière au co-financement de la fibre optique aux cotés des principaux opérateurs français. Environ deux milliards d'euros seront ainsi investis dans les cinq prochaines années.

Lors de la création de la SDFAST, Vauban Infrastructure Partners et Bouygues Telecom se sont engagés à souscrire au capital de la société. Bouygues Telecom a également apporté un contrat de services avec un engagement de se fournir pendant trente-cinq ans uniquement auprès de la SDFAST pour les prises FTTH à un tarif fixé à l'avance et les contrats d'approvisionnement permettant à la SDFAST d'acheter auprès des Opérateurs d'Immeubles des prises FTTH. La SDFAST a également la faculté de proposer les mêmes services d'accès à des opérateurs tiers. Cette opération valorise au 6 avril 2022 la quote-part de 49 % détenue par Bouygues Telecom dans la SDFAST à 585 millions d'euros dont 535 millions au titre des deux contrats apportés qui seront reconnus en résultat opérationnel courant sur la durée du contrat et 50 millions au titre de l'augmentation de capital qui sera réalisée par Bouygues Telecom. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022, la quote-part détenue par Bouygues Telecom dans la SDFAST était valorisée respectivement à 611 et à 603 millions d'euros.

Bouygues Telecom dispose d'une option pour prendre le contrôle de la société chaque année entre le 31 juillet et le 31 décembre de 2031 à 2033, puis tous les 5 ans de 2036 à 2056.

- Le 28 juin 2022, TF1 a signé un accord en vue de céder les activités Publishers du pôle Media digital au groupe Reworld Media. Ces activités Publishers regroupent notamment les marques aufeminin, Marmiton, Doctissimo, et les Numériques. La réalisation de cette opération a été annoncée 18 octobre 2022.
- Le 21 juillet 2022, TF1 a signé un accord d'entrée en négociations exclusives avec la société Future Technology Retail, en vue de céder les activités de marketing d'influence exercées par les entités Ykone.

La réalisation de cette opération a été annoncée le 27 juillet 2022.

Pour mémoire, les activités Publishers du pôle Media digital et les entités Ykone étaient disponibles à la vente au 30 juin 2022 et l'ensemble des actifs et passifs de ces entités avaient donc été classés en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » en bas de bilan, conformément à IFRS 5 pour 198 millions d'euros et 74 millions d'euros respectivement.

- Le 9 août 2022, Colas Rail a signé un contrat pour l'acquisition de 100% des parts du Groupe Hasselmann, basé en Thuringe et spécialisé dans la construction de voies ferrées et d'infrastructures ferroviaires. Le groupe familial est constitué de trois sociétés : Hasselmann GmbH (infrastructures ferroviaires), NTG GmbH (voie ferrée) et LGM Logistik GmbH (sécurité ferroviaire). A date, il emploie près de 300 personnes et a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros. La réalisation effective de l'opération a eu lieu le 4 octobre 2022 après approbation de l'opération par les autorités compétentes en matière de droit de la concurrence. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix d'acquisition, un goodwill provisoire a été comptabilisé pour 46 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net est de 63 millions d'euros. Au 30 juin 2023, dans l'attente de l'allocation du prix d'acquisition le goodwill provisoire s'élève à 44 millions d'euros.
- Au quatrième trimestre 2022, Colas a réalisé une opération de cession de 39 sites en France pour une valeur de 70 millions d'euros ainsi que d'un site en Australie pour l'équivalent de 35 millions d'euros. Ces cessions ont été reconnues comme vente au sens d'IFRS 15. Une partie de ces installations a fait l'objet juste après d'un contrat de location et leur plus-value a été retraitée en conséquence selon IFRS 16.

- Le 17 novembre 2022, dans le contexte de l'échec de leur projet de fusion et faute d'offres satisfaisantes pour une cession de la plateforme Salto, TF1 et M6 ont acté lors d'un conseil de surveillance leur retrait de Salto. Les coûts liés à cette opération pour chaque associé ont été provisionnés au 31 décembre 2022 et s'ajoutent à la quote-part de résultat net déficitaire au titre de l'exercice. La quote-part du groupe dans le résultat 2022 de Salto est une perte s'élevant à 46 millions d'euros (note 3.2.6.2 de l'annexe) dont 22 millions d'euros de provisions encourues au titre des coûts de liquidation. Les pertes cumulées depuis l'origine (y compris la perte de l'exercice de 46 millions d'euros) excédant la valeur de la participation du groupe ont été imputés à l'avance en compte-courant (considérée comme une composante de la quote-part d'investissement du groupe dans la société) et l'excédent de 15 millions d'euros a été comptabilisé en provision pour charges. Par ailleurs, le 29 mars 2022, le groupe avait souscrit à l'augmentation de capital de Salto de 41 millions d'euros par compensation de sa créance détenue en compte courant d'associés.
- Au cours de l'exercice 2022, Bouygues Telecom a cédé à Towerlink le bâti et les infrastructures passives de 4 sites MSC (data centers) pour 102 millions d'euros. Une plus-value de 52 millions d'euros a été comptabilisée en « Autres produits opérationnels » au 31 décembre 2022.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 juin 2023

- Néant.

Note 2 Principes et méthodes comptables du Groupe

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 juin 2023 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 22 mars 2023 auprès de l'AMF.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2023, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire), devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses six métiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 27 juillet 2023.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2023 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états financiers au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2022.

La Direction du Groupe a établi les comptes consolidés intermédiaires condensés en prenant en compte des estimations et hypothèses telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt des sociétés au titre de la période est évaluée selon les principes définis par la norme IAS 34 sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice appliqué au résultat avant impôt de la période (sauf pour les sociétés françaises de l'intégration fiscale de Bouygues SA dont la charge d'impôt est appréciée selon une imposition réelle à la fin de période).
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2022. Les effectifs, les salaires ou hypothèses actuarielles peuvent être mis à jour lorsque l'impact est significatif.

Au 30 juin 2023, une augmentation du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des indemnités de fin de carrière de 33 points de base par rapport au 31 décembre 2022 a été constatée mais non prise en compte sur le semestre. Les taux utilisés pour les pensions sont relativement stables par rapport au 31 décembre 2022.

L'impact d'une hausse ou d'une baisse des taux d'actualisation en France et à l'international sur les montants des provisions enregistrées s'élèverait à :

	Hypothèse	Hausse	Baisse
Indemnités de fin de carrière (France)	70 points de base	(38)	44
Pensions (International)	50 points de base	(86)	88

Par ailleurs, une variation à la hausse du taux d'augmentation des salaires en France de 50 points de base, entraînerait une augmentation de la provision pour 24 millions d'euros.

Ces impacts seraient appréhendés dans l'état des produits et charges comptabilisés.

Le 15 avril 2023, la réforme des retraites portant sur le report à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite en France a été publiée au Journal Officiel. L'impact de cette modification de régime estimé à 29 millions d'euros concerne principalement Bouygues Construction, TF1, Equans et Bouygues Telecom et a été appréhendé en « Autres produits et charges opérationnels » dans le compte de résultat consolidé du 1^{er} semestre 2023 (note 9 de l'annexe).

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 juin 2023, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2022, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2023.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2023
 - Amendements à IAS 12

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 12 relatifs à la comptabilisation initiale d'impôts différés relatifs à des actifs et passifs issus de la même transaction. Ces modifications s'appliquent aux transactions pour lesquelles l'entité comptabilise à la fois un actif et un passif, comme dans le cas des contrats de location ou des obligations de démantèlement. Ces amendements ont été adoptés par l'Union européenne le 11 août 2022. L'analyse des impacts est en cours et sera finalisée au cours de l'exercice 2023. A ce stade de l'analyse, l'impact sur le Groupe apparaît non significatif.
 - Impôt minimum mondial (Pilier 2)

Le Groupe est concerné par l'impôt minimal mondial et a engagé des travaux pour collecter les données nécessaires à son chiffrage. L'impact devrait toutefois être non significatif à l'échelle des impôts payés par le Groupe (respectivement 518 et 397 millions d'euros en 2022 et 2021).

L'exception de non-reconnaissance d'impôts différés liés à Pilier 2, admise par le projet d'amendement à IAS 12 "Impôts sur le revenu" approuvé par l'IASB en mai 2023, est appliquée par Bouygues.

2.4 Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à une faible activité du premier semestre, principalement chez Colas en raison des conditions climatiques. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

Note 3 Actif non courant

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette sur le premier semestre 2023

	Valeur nette
31/12/2022	12 626
Changements de périmètre	26
Pertes de valeur	
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	11
30/06/2023	12 663

Les goodwill au 30 juin 2023 relatifs aux acquisitions significatives ayant eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2022 sont déterminés de la manière suivante :

	Equans	Hasselmann Colas
UGT		
Prix d'acquisition (I)	6 126	71
Actifs nets acquis hors goodwill : (II)	(160)	(27)
Actif non courant	(1 803) ^a	(11)
Actif courant	(6 331) ^a	(35)
Passif non courant	669	8
Passif courant	7 305 ^a	11
Affectation du prix d'acquisition : (III)	(763)	
Écarts d'évaluation incorporels	(989) ^b	
Écarts d'évaluation corporels	(30)	
Autres écarts d'évaluation (Impôts différés et autres)	256	
Part non acquise (IV)	6	
Goodwill (I)+(II)+(III)+(IV)	5 209 ^a	44
Écarts de conversion		
Goodwill au 30/06/2023	5 209	44

(a) Les actifs nets acquis comprennent principalement des actifs immobilisés pour 1 341 millions d'euros, des créances clients pour 2 218 millions d'euros et des actifs sur contrats clients pour 2 483 millions d'euros ainsi que des dettes fournisseurs et des passifs sur contrats clients pour respectivement 2 179 millions d'euros et 1 922 millions d'euros.

(b) concernent les relations clients pour 482 millions d'euros, les marques (actif non amortissable) pour 419 millions d'euros, les carnets de commande pour 78 millions d'euros et les technologies développées pour 10 millions d'euros.

Le goodwill provisoire lié à l'acquisition d'Equans s'élève à 5 209 millions d'euros et représente principalement la valeur des synergies payées, les contrats et relations clients futurs, la main d'œuvre et son savoir-faire. Une revue stratégique des actifs acquis a été lancée début 2023 et aucun d'entre eux ne répond aux critères de classement en actifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2023. La fin de la période d'allocation du goodwill est le 30 septembre 2023.

3.1.2 Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	30/06/2023		31/12/2022	
	Total	Bouygues ou filiales (%)	Total	Bouygues ou filiales (%)
Bouygues Construction ^a	232	100,00	1 160	100,00
Colas ^b	1 560	96,85	1 562	96,85
Equans ^c	6 168	100,00	5 209	100,00
TF1 ^b	1 302	45,17	1 299	44,51
Bouygues Telecom ^b	3 401	90,53	3 396	90,53
TOTAL	12 663		12 626	

(a) goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

(c) goodwill sur acquisitions réalisées par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau Bouygues SA sur l'UGT. Il comprend depuis le 1^{er} janvier 2023 le goodwill des activités Energies et Services apportées par Bouygues Construction à Equans le 4 janvier 2023 (note 1.1 de l'annexe) qui figurait au 31 décembre 2022 dans les comptes de Bouygues Construction

En l'absence d'indice de perte de valeur, les goodwill comptabilisés au 30 juin 2023 n'ont pas fait l'objet d'un nouveau test de dépréciation.

3.2 Coentreprises et entités associées

La quote-part du résultat des coentreprises et entités associées est détaillée par métier en note 11 de l'annexe.

	Valeur nette
31/12/2022	1 686
Quote-part du résultat de la période	46
Écarts de conversion	1
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(6)
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	41
Affectation du résultat N-1, distribution de dividendes, investissements et augmentations de capital, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	19
30/06/2023	1 746

Note 4 Information sur les capitaux propres consolidés

Capital de Bouygues SA

Au 30 juin 2023, le capital social de Bouygues SA est constitué de 381 336 141 actions, d'une valeur nominale d'un euro. Ce capital comprend 2 975 000 actions détenues en propre, dont 1 150 000 ont été acquises au cours du premier semestre 2023 pour 36 millions d'euros. Ces actions détenues en propre sont destinées à être annulées à hauteur de 2 825 000 actions pour 31 millions d'euros et destinées à des plans d'actions gratuites à hauteur de 150 000 actions pour 5 millions d'euros.

	31/12/2022	Flux 2023		30/06/2023
		Augmentation	Réduction	
Actions	374 486 777	6 849 364 ^a		381 336 141
NOMBRE DE TITRES	374 486 777	6 849 364		381 336 141
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	374 486 777	6 849 364		381 336 141

(a) dont 6 845 564 actions Bouygues nouvelles émises dans le cadre de l'opération d'épargne salariale Bouygues Confiance n°12 (note 1.1 de l'annexe)

Note 5 Provisions non courantes et courantes

5.1 Provisions non courantes

	Avantages du personnel ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2022	788	326	484	652	2 250
Écarts de conversion			9	1	10
Dotations	52	19	44	25	140
Reprises sur provisions utilisées	(54)	(22)	(26)	(17)	(119)
Reprises sur provisions non utilisées	(29)	(7)	(4)	(28)	(68)
Gains et pertes actuariels	12				12 ^e
Virements de rubriques et autres mouvements	5	(4)		6	7
30/06/2023	774	312	507	639	2 232 ^f

(a) Avantages du personnel	774
Indemnités de fin de carrière (IFC)	517
Médailles du travail	155
Pensions	102
(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux	312
Provisions sur litiges clients	66
Réclamations sous-traitants	38
Autres litiges de personnel et divers	208
(c) Garanties données	507
Provisions garanties décennales	400
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	107
(d) Autres provisions non courantes	639
Provisions risques divers étranger	35
Provisions risques sociétés non contrôlées	131
Démantèlement et remise en état des sites	311
Provisions contrôle organismes sociaux	84
Autres provisions non courantes	78

(e) Les écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi figurent pour -21 millions d'euros dans l'état consolidé des produits et charges comptabilisés dont -9 millions d'euros sur les régimes surfinancés présentés à l'actif.

(f) Les passifs éventuels d'Equans intégrés dans les provisions non courantes s'établissent à 85 millions d'euros au 30/06/2023 et se composent essentiellement de provisions pour garanties données pour 75 millions d'euros et de provisions pour litiges et contentieux pour 8 millions d'euros. Ils sont stables par rapport au 31/12/2022.

5.2 Provisions courantes

Provisions liées à l'exploitation	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison chantiers	Autres provisions courantes ^a	Total
31/12/2022	102	473	713	544	1 832
Écarts de conversion		2	(1)	5	6
Dotations	9	70	133	98	310
Reprises sur provisions utilisées	(17)	(60)	(168)	(71)	(316)
Reprises sur provisions non utilisées	(1)	(15)	(31)	(5)	(52)
Virements de rubriques et autres mouvements	2	14	13	(8)	21
30/06/2023	95	484	659	563	1 801 ^b

Les provisions pour risques chantiers, travaux et fin de chantiers et pour pertes à terminaison concernent principalement Bouygues Construction, Colas et Equans. L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(a) Autres provisions courantes :	563
Provisions pour réassurance	55
Provisions pour restructuration	31
Provisions pour remise en état des sites (courant)	37
Provisions courantes diverses	440

(b) Les passifs éventuels d'Equans intégrés dans les provisions courantes s'établissent à 149 millions d'euros au 31/12/2022 dont 47 millions d'euros sur les provisions courantes diverses, 61 millions d'euros sur les provisions pour pertes à terminaison, 21 millions d'euros sur les provisions pour risques chantiers travaux et fin de chantiers et 20 millions d'euros sur les provisions garanties données. Une reprise utilisée de 26 millions d'euros a été réalisée au cours du premier semestre 2023.

Note 6 Dettes financières non courantes et courantes

6.1 Répartition des emprunts

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires	46	785	8 317	7 336
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	527	451	3 060	3 833
Emprunts et dettes financières divers	94	125	394	417
TOTAL DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	667	1 361	11 771	11 586

Les dettes financières non courantes et courantes diminuent de 509 millions d'euros. Cette variation s'explique pour l'essentiel par les opérations chez Bouygues SA :

- le remboursement du crédit syndiqué dans le cadre du financement d'Equans pour 1 750 millions d'euros (portant au 30 juin 2023 le montant à rembourser avant le 4 octobre 2024 à 700 millions d'euros) et le remboursement de l'emprunt obligataire arrivé à échéance en janvier 2023 pour 700 millions d'euros ;
- partiellement compensés par le nouvel emprunt obligataire émis au deuxième trimestre 2023 (note 1.1 de l'annexe) d'un montant de 1 milliard d'euros et l'émission de Négociable European Commercial Paper (Billets de Trésorerie) pour 575 millions d'euros.

Cette diminution des dettes chez Bouygues SA de 875 millions d'euros est partiellement compensée par une hausse des dettes de 358 millions d'euros chez Colas en lien avec la saisonnalité de l'activité.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires comportent une clause de *change of control* (clause de changement de contrôle de Bouygues SA). Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant* financier ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

Note 7 Variation de l'endettement financier net

	31/12/2022	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements	30/06/2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 736	(1)	20	(3 471) ^c		1	2 285
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(418)	12	(18)	(37)		(1)	(462)
TRESORERIE NETTE (A) ^a	5 318	11	2	(3 508)			1 823
Dettes financières non courantes	11 586	10	(1)	332 ^b	25	(181)	11 771
Dettes financières courantes	1 361	5		(828) ^b		129	667
Instruments financiers nets	(189)	4		2 ^b	141 ^d		(42)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	12 758	19	(1)	(494)	166	(52) ^e	12 396
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A) - (B)	(7 440)	(8)	3	(3 014)	(166)	52	(10 573)

(a) baisse de la trésorerie nette sur le premier semestre 2023 de 3 495 millions d'euros analysée dans l'état consolidé des flux de trésorerie

(b) flux nets de trésorerie négatifs liés aux opérations de financement du premier semestre 2023 de 494 millions d'euros analysés dans l'état consolidé des flux de trésorerie se décomposant en augmentation de 2 290 millions d'euros et en diminution de 2 784 millions d'euros

(c) dont 26 millions d'euros décaissés représentant l'écart entre les intérêts sur les emprunts obligataires payés aux taux coupons et le coût de l'endettement financier net comptabilisé au taux couvert tel que présenté dans la CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés

(d) dont 146 millions d'euros de variation de juste valeur des swaps de pré-couverture dans le cadre du financement de l'acquisition d'Equans suite à l'encaissement pour 138 millions d'euros de la soulte sur l'emprunt obligataire de mai 2023 (note 1.1 de l'annexe) figurant en « Autres flux liés aux opérations de financement » dans l'Etat consolidé des flux de trésorerie

(e) dont annulation de la dette de 47 millions d'euros liée au complément de prix de BTBD dont le paiement figure dans les flux de trésorerie

Note 8 Chiffre d'affaires

	1 ^{er} semestre 2023				1 ^{er} semestre 2022			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	1 916	2 774	4 690	18	2 693	3 668	6 361	34
Bouygues Immobilier	689	54	743	3	820	49	869	5
Colas	2 992	3 769	6 761	26	2 953	3 534	6 487	35
Equans	3 058	6 043	9 101	35				
TF1	891	130	1 021	4	1 026	140	1 166	6
Bouygues Telecom	3 788		3 788	14	3 623		3 623	20
Bouygues SA et autres	5	27	32	0	6	19	25	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	13 339	12 797	26 136	100	11 121	7 410	18 531	100

	2 ^{ème} trimestre 2023				2 ^{ème} trimestre 2022			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	971	1 439	2 410	17	1 358	1 947	3 305	32
Bouygues Immobilier	380	32	412	3	446	24	470	4
Colas	1 706	2 457	4 163	29	1 704	2 387	4 091	40
Equans	1 556	3 163	4 719	33				
TF1	474	75	549	4	540	75	615	6
Bouygues Telecom	1 858		1 858	13	1 834		1 834	18
Bouygues SA et autres	4	14	18		3	9	12	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	6 949	7 180	14 129	100	5 885	4 442	10 327	100

La ventilation du chiffre d'affaires par rubrique et métier figure en note 11 de l'annexe.

La baisse constatée chez Bouygues Construction provient du transfert des activités Energies et Services, désormais consolidées chez Equans (note 1.1 de l'annexe).

Note 9 Résultat opérationnel

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2023	2022	2023	2022
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	681	492	695	569
Autres produits opérationnels	41	17	31	9
Autres charges opérationnelles	(121)	(61)	(87)	(37)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	601	448	639	541

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 11 de l'annexe.

1^{er} semestre 2023

Les autres charges opérationnelles nettes s'élèvent à 80 millions d'euros pour le Groupe et se composent principalement pour de 42 millions d'euros de coûts de réorganisation et d'intégration, 25 millions d'euros de coûts liés au dénouement du litige Centennial et 24 millions d'euros de provisions pour risques ; partiellement compensés par 29 millions d'euros d'impact lié à la réforme des retraites (note 2.2 de l'annexe).

Les autres charges opérationnelles nettes se décomposent par métier de la manière suivante :

- 10 millions d'euros de reprise de dépréciations de droits d'utilisation comptabilisées au quatrième trimestre 2022 et 6 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles, partiellement compensés par 4 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau et 1 million d'euros d'autres charges opérationnelles chez Bouygues Telecom ;
- 25 millions d'euros de coûts liés au dénouement du litige Centennial à Singapour (note 1.1 de l'annexe), 24 millions d'euros de provisions pour risques dont 21 millions d'euros liés à un changement de réglementation évoqué au 31 décembre 2022 et 7 millions d'euros de coûts après signature en mai 2023 d'une convention judiciaire d'intérêt public avec le Parquet National Financier relatif à l'attribution des marchés publics du chantier du Centre Hospitalier Annecy Genevois et 1 million d'euros d'autres charges opérationnelles ; partiellement compensés par 11 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles chez Bouygues Construction ;
- 8 millions d'euros au titre des charges du Plan de Performance Management (note 1.1 de l'annexe), 8 millions d'euros de frais de conseil dans le cadre d'une revue stratégique des activités et 7 millions d'euros de coûts d'intégration ; partiellement compensés par 4 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière chez Equans ;
- 25 millions d'euros de coûts de réorganisation nets liés principalement au nouvel accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) dans le cadre d'une stratégie d'accélération digitale accompagnée d'une optimisation de ressources en 2023 ; partiellement compensés par 6 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière chez TF1 ; et
- 9 millions d'euros de coûts liés à la réorganisation en France partiellement compensés par 1 million d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière chez Colas.

1^{er} semestre 2022

Les autres charges opérationnelles nettes concernaient Bouygues Telecom, TF1, Bouygues Construction et Bouygues SA. Elles s'élevaient à 44 millions d'euros et se composaient principalement pour le Groupe de 40 millions d'euros de coûts relatifs au projet de rachat d'Equans.

Les autres charges opérationnelles nettes se décomposaient par métier de la manière suivante :

- 17 millions d'euros de plus-values de cession de data centres, partiellement compensés par 4 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau et 3 millions d'euros d'autres charges opérationnelles chez Bouygues Telecom ;
- 7 millions d'euros de coûts relatifs au projet de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez TF1 ;
- 8 millions d'euros de coûts au sein du pôle Energies & Services, chez Bouygues Construction, dans le cadre du projet de rachat d'Equans par Bouygues SA et 5 millions d'euros d'autres charges opérationnelles ; et
- 34 millions d'euros de coûts relatifs principalement aux projets de rachat d'Equans auprès d'Engie et de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez Bouygues SA.

Note 10 Impôt

La charge d'impôt s'élève à 155 millions d'euros au premier semestre 2023.

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2023	2022	2023	2022
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(155)	(103)	(152)	(130)

Le taux effectif d'impôt est de 39 % au premier semestre 2023, contre 30 % au premier semestre 2022. Le taux effectif 2023 s'explique principalement par des pertes n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs à l'étranger ainsi que par les effets de différences de taux à l'étranger.

A la suite de contrôles portant sur les exercices 2018 et 2019, la direction des vérifications nationales et internationales de la direction générale des finances publiques a notifié à Bouygues Construction deux propositions de rectification au titre de l'impôt sur les sociétés, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de retenues à la source. L'administration considère que le montant des redevances perçues par Bouygues Construction auprès de ses filiales au titre des licences de marques devrait être revalorisé. Bouygues Construction, qui conteste tant le principe de cette revalorisation que son quantum, a engagé une procédure de recours administratif.

Note 11 Information sectorielle

Pour rappel, les activités Energies et Services de Bouygues Construction sont rattachées à Equans depuis début janvier 2023 (note 1.1 de l'annexe), impactant la comparabilité de la contribution de Bouygues Construction entre 2022 et 2023. La contribution de Bouygues Energies et Services chez Bouygues Construction en 2022 est détaillée en fin de note.

Les contributions par métier aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
1^{er} SEMESTRE 2023								
Publicité					746			746
Prestations de services	401	31	277	2 550	267	2 948	118	6 592
Autres produits sur activités de construction	4 294	712	5 152	6 384				16 542
Autre chiffre d'affaires	51		1 359	204	25	858		2 497
Chiffre d'affaires total	4 746	743	6 788	9 138	1 038	3 806	118	26 377
Chiffre d'affaires inter-activités	(56)		(27)	(37)	(17)	(18)	(86)	(241)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	4 690	743	6 761	9 101	1 021	3 788	32	26 136
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	120		(127)	243	152	366	(27)	727
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)			(4)		(2)	(14)	(26)	(46)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	120		(131)	243	150	352	(53)	681
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	74		(139)	224	131	363	(52)	601
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	10	8	33	10		(18)	3	46
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	79		(132)	148	46	192	(108)	225

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
1^{er} SEMESTRE 2022								
Publicité					816			816
Prestations de services	2 180	27	267		344	2 824	99	5 741
Autres produits sur activités de construction	4 184	842	4 955					9 981
Autre chiffre d'affaires	49		1 295		27	812		2 183
Chiffre d'affaires total	6 413	869	6 517		1 187	3 636	99	18 721
Chiffre d'affaires inter-activités	(52)		(30)		(21)	(13)	(74)	(190)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	6 361	869	6 487		1 166	3 623	25	18 531
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	185	16	(156)		192	309	(33)	513
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)			(4)		(3)	(14)		(21)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	185	16	(160)		189	295	(33)	492
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	172	16	(160)		182	305	(67)	448
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	4	3	22		(12)	(14)	(11)	(8)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	135	9	(128)		56	174	(99)	147

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
2^{ème} TRIMESTRE 2023								
Publicité					405			405
Prestations de services	204	18	134	1 339	139	1 486	60	3 380
Autres produits sur activités de construction	2 203	394	3 178	3 306				9 081
Autre chiffre d'affaires	29		863	95	14	383		1 384
Chiffre d'affaires total	2 436	412	4 175	4 740	558	1 869	60	14 250
Chiffre d'affaires inter-activités	(26)		(12)	(21)	(9)	(11)	(42)	(121)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS								
EXTERNES								
	2 410	412	4 163	4 719	549	1 858	18	14 129
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT								
DES ACTIVITÉS								
	62	0	174	145	112	240	(15)	718
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)			(2)		(1)	(7)	(13)	(23)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	62		172	145	111	233	(28)	695
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	35		168	131	97	235	(27)	639
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	10	4	20	4		(9)	2	31
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	55	(1)	113	86	33	127	(54)	359

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT							
2^{ème} TRIMESTRE 2022							
Publicité				439			439
Prestations de services	1 119	15	196	174	1 423	51	2 978
Autres produits sur activités de construction	2 186	455	3 055				5 696
Autre chiffre d'affaires	31		860	13	417		1 321
Chiffre d'affaires total	3 336	470	4 111	626	1 840	51	10 434
Chiffre d'affaires inter-activités	(31)		(20)	(11)	(6)	(39)	(107)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS							
EXTERNES							
	3 305	470	4 091	615	1 834	12	10 327
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT							
DES ACTIVITÉS							
	100	16	135	131	215	(18)	579
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)			(2)	(2)	(7)	1	(10)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	100	16	133	129	208	(17)	569
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	92	16	133	125	213	(38)	541
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	3	2	15	(5)	(10)	(10)	(5)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	70	10	97	41	120	(60)	278

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	120		(131)	243	150	352	(53)	681
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(3)		(13)	(5)	(1)	(14)	(1)	(37)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	77	5	154	84	145	577	33	1 075
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(16)	5	10	(36)	(9)	23	3	(20)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(47)	(21)	(41)		(8)	(10)		(127)
EBITDA APRÈS LOYER								
1^{er} SEMESTRE 2023	131	(11)	(21)	286	277	928	(18)	1 572

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	185	16	(160)		189	295	(33)	492
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(4)		(9)		(2)	(14)		(29)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	88	5	175		162	536	11	977
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(77)	9	(3)		(10)	20	2	(59)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(50)	(8)	(70)		(13)	(7)	(1)	(149)
EBITDA APRÈS LOYER								
1^{er} SEMESTRE 2022	142	22	(67)		326	830	(21)	1 232

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	62		172	145	111	233	(28)	695
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(7)	(2)		(7)	(1)	(19)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	38	3	95	38	76	291	16	557
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(17)	(1)	15	(30)	(6)	15		(24)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(18)	(4)	(21)		(5)	(3)		(51)
EBITDA APRÈS LOYER								
2^{ème} TRIMESTRE 2023	63	(2)	254	151	176	529	(13)	1 158

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	100	16	133	129	208	(17)	569
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(5)	(1)	(7)	1	(14)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	42	2	109	69	267	10	499
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(54)		2	(8)	11	(2)	(51)
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(28)	(4)	(48)	(10)	(3)	(1)	(94)
EBITDA APRÈS LOYER							
2^{ème} TRIMESTRE 2022	58	14	191	179	476	(9)	909

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Indicateurs financiers bilan								
30 juin 2023								
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	2 731	(329)	(1 349)	(127)	365	(3 112)	(8 752)	(10 573)
Indicateurs financiers bilan								
31 décembre 2022								
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	3 817	(156)	(292)	(24)	326	(2 303)	(8 808)	(7 440)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers								
1^{er} semestre 2023								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	141	(5)	(44)	337	228	899	(144)	1 412
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(7)	(1)	(71)	(110)	(112)	(855)	25	(1 131)
Remboursement des obligations locatives (III)	(22)	(3)	(79)	(69)	(16)	(81)		(270)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	112	(9)	(194)	158	100	(37)	(119)	11
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(783)	(151)	(572)	(293)	63	(331)	107	(1 960)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers							
1^{er} semestre 2022							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	227	21	(86)	287	841	(64)	1 226
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(23)	(1)	(47)	(139)	(837)	(17)	(1 064)
Remboursement des obligations locatives (III)	(35)	(3)	(70)	(11)	(86)	(1)	(206)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	169	17	(203)	137	(82)	(82)	(44)

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES							
	(917)	(251)	(881)	(13)	(147)	(19)	(2 228)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers								
2^{ème} trimestre 2023								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	36	(6)	227	189	138	503	(102)	985
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(19)		(57)	(48)	(49)	(334)	(1)	(508)
Remboursement des obligations locatives (III)	(11)	(1)	(40)	(24)	(10)	(40)		(126)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	6	(7)	130	117	79	129	(103)	351

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES								
	(270)	(59)	(440)	(155)	(69)	(161)	13	(1 141)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers							
2^{ème} trimestre 2022							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	97	19	176	156	464	(18)	894
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(16)	(1)	(34)	(73)	(345)	(17)	(486)
Remboursement des obligations locatives (III)	(18)	(1)	(37)	(5)	(45)	(1)	(107)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	63	17	105	78	74	(36)	301

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES							
	(153)	(96)	(668)	(145)	(120)	(30)	(1 212)

La contribution de Bouygues Construction en 2022 sur les principaux agrégats est la suivante :

	Bâtiment et Travaux Publics	Bouygues Energies & Services	Total Bouygues Construction
COMPTE DE RÉSULTAT 1^{er} SEMESTRE 2022			
Chiffre d'affaires total	4 540	1 873	6 413
Chiffre d'affaires inter-activités	(31)	(21)	(52)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	4 509	1 852	6 361
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	126	59	185
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles	(6)	(7)	(13)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	120	52	172
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	92	43	135
EBITDA APRÈS LOYER	115	27	142

	Bâtiment et Travaux Publics	Bouygues Energies & Services	Total Bouygues Construction
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022			
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	3 612	205	3 817

	Bâtiment et Travaux Publics	Bouygues Energies & Services	Total Bouygues Construction
Autres indicateurs financiers 1^{er} semestre 2022			
CASH-FLOW LIBRE	127	42	169

Note 12 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2022.

Note 13 Informations sur les parties liées

Les natures des transactions avec les parties liées n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2022.

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Bouygues, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris-La Défense, le 27 juillet 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Jean-Marc Deslandes

ERNST & YOUNG Audit
Nicolas Pfeuty

6. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 27 juillet 2023,



Olivier Roussat,
Directeur général

